



La production cinématographique en 2023

Les films agréés aux investissements

Mars 2024



Cette étude a été réalisée conjointement par la Direction du cinéma et la Direction des études, des statistiques et de la prospective



Centre national du cinéma et de l'image animée
291 boulevard Raspail 75675 Paris Cedex 14
Tél : 01.44.34.38.26
www.cnc.fr
ISSN : 1951-476X

Marion Carrot, Jérôme Tyl, Jean-Pierre Guerrieri, Nicole Canetti, Sophie Jardillier, Cécile Lacoue

Sommaire

Méthodologie	4
Chiffres-clés	5
Synthèse	6
I. Les films produits	8
Un retour de la production à son niveau d'avant-crise	8
Une part de femmes réalisatrices en recul mais qui se maintient à un niveau élevé	9
Les devis totaux des films d'initiative française en forte croissance	10
Des coproductions internationales toujours nombreuses	13
Le devis moyen des premiers films d'initiative française au plus haut niveau depuis 2014 ...	15
Plus d'un tiers de réalisatrices sur les premiers films	16
La production de films d'animation au plus haut, les documentaires en forte baisse	17
Un nombre élevé de films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation	19
II. Le financement des films produits	21
Les investissements sur les films agréés en nette hausse par rapport à l'avant-crise	21
Les apports des diffuseurs dans le financement des films d'initiative française à un plus haut niveau historique	22
Des investissements étrangers dans le financement des films minoritaires français en recul sensible	24
Une part des diffuseurs payants en recul par rapport à 2022 mais qui reste dans la fourchette haute	26
L'intervention des SOFICA, un nombre de films à un plus haut niveau historique	33
66 M€ de soutien automatique versés en 2023	33
III. Tournage, production et postproduction	34
220 producteurs actifs sur les films d'initiative française en 2023	34
Une durée moyenne de tournage à 33 jours en 2023 pour un film d'initiative française de fiction, en léger recul par rapport à 2022	34
Une postproduction majoritairement localisée en France	35

Méthodologie

Ce bilan statistique porte sur la production de films français ayant reçu l'agrément du CNC en 2023.

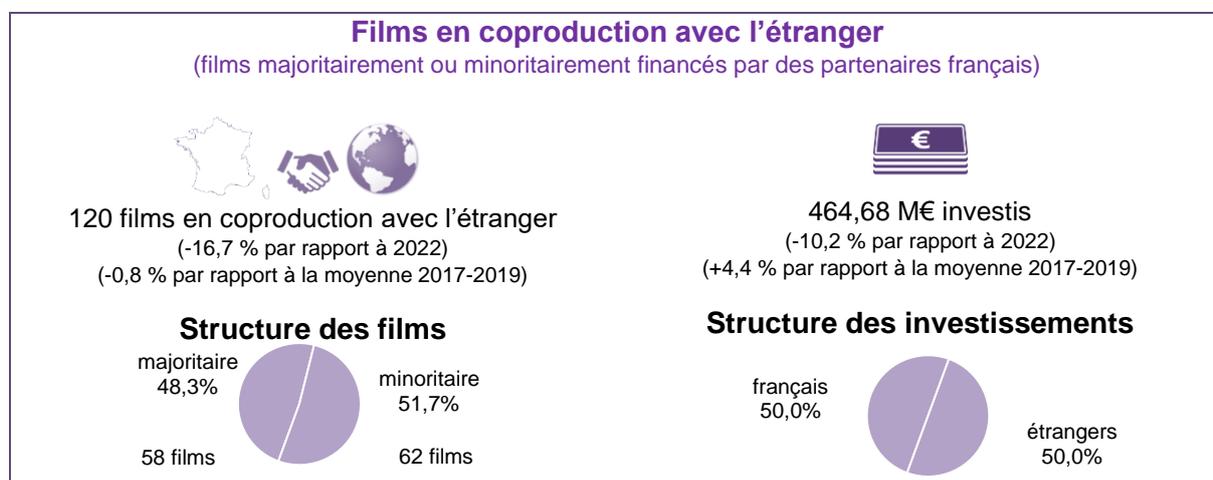
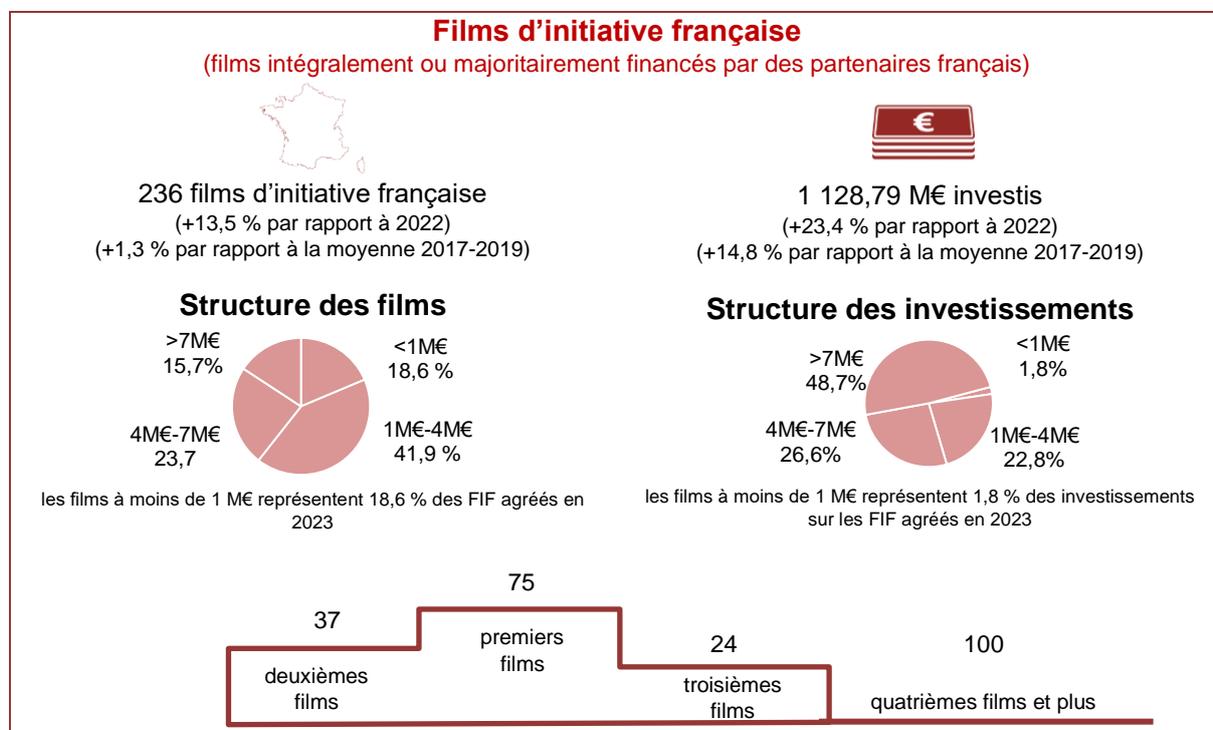
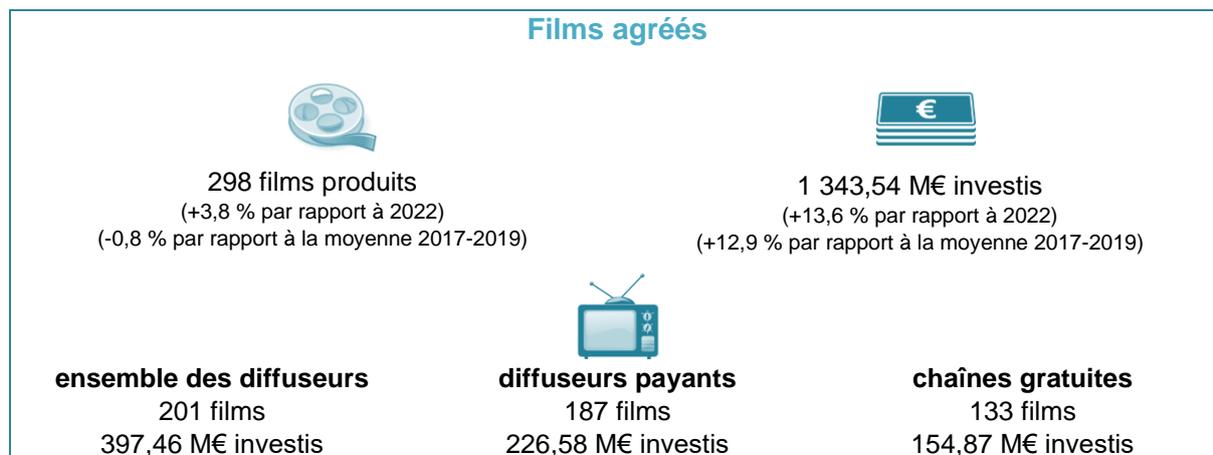
Apparaissent dans ces résultats les films ayant reçu l'agrément des investissements et les films ayant reçu l'agrément de production quand l'agrément des investissements n'était pas requis. Il s'agit de films ne faisant appel à aucun financement encadré, à savoir l'avance sur recettes avant réalisation, un apport d'une chaîne de télévision en clair, le soutien d'une SOFICA, une coproduction internationale ou le bénéfice du crédit d'impôt.

Le périmètre retenu et l'effet calendaire expliquent les différences éventuelles entre les déclarations annuelles d'investissement des diffuseurs ou des SOFICA dans des projets de films et ce bilan des films agréés.

Sont exclus de cette analyse :

- les films financés par un producteur français mais ne pouvant être qualifiés d'œuvres européennes,
- les films qui ne font appel à aucun financement encadré ni au soutien financier de l'État, et dont la production n'est pas terminée.

Chiffres-clés



Synthèse

Un nombre de films agréés qui renoue avec son niveau d'avant-crise

Après une année 2022 qui avait connu une forte reprise, s'approchant du niveau d'avant-crise, la production cinématographique renoue pleinement avec ce niveau en 2023. 298 films ont ainsi été agréés, soit 11 films de plus qu'en 2022 et 2 films de moins par rapport à la moyenne 2017-2019.

Au sein de cette population, les réalités sont toutefois différentes, tant en termes de type de production que de genre de films. Si le nombre de films 100 % français progresse sensiblement par rapport à 2022 (178 films en 2023, soit +35) et retrouve son niveau d'avant-crise (181 en moyenne par an sur la période 2017-2019), le nombre de coproductions, qu'elles soient majoritairement françaises ou majoritairement étrangères, recule à 120 titres en 2023, soit 24 films de moins par rapport à 2022, qui constituait un record historique. Toutefois, il convient de signaler que le niveau observé en 2023 revient au niveau d'avant-crise (119 coproductions par an entre 2017 et 2019). Par ailleurs, le nombre de coproductions majoritaires reste élevé (58 en 2023, contre 52 par an en moyenne entre 2017 et 2019), la baisse étant plus marquée pour les coproductions minoritaires (62 contre 67 en moyenne en 2017-2019).

En termes de genre, l'année 2023 est marquée par un recul sensible du nombre de documentaires à 40 films agréés (dont 33 films d'initiative française), plus bas niveau depuis 2014 (36 titres) et une production plus faible qu'avant-crise (54 documentaires agréés par an en moyenne entre 2017 et 2019). A l'inverse, le nombre de films d'animation progresse pour atteindre un plus haut niveau historique avec 18 films agréés (dont 12 films d'initiative française) en 2023 (+5 par rapport à 2022 et +11 par rapport à la moyenne 2017-2019).

Le nombre de premiers et de deuxièmes films progresse en 2023 et s'établit à 112 films (+9 films par rapport à 2022) et retrouve son niveau de 2017 (112 films) : 75 sont des premiers films (plus haut niveau depuis 2018 – 80 films) et 37 sont des deuxièmes films (plus bas niveau depuis 2018 – 37 films).

Nouvelle hausse du devis moyen des films d'initiative française

En 2023, les investissements totaux sur les films agréés s'élèvent à 1 343,54 M€, soit le troisième plus haut niveau de la décennie derrière 2021 (1 355,64 M€, année de rattrapage des productions non tournées en 2020) et 2016 (1 388,50 M€, année d'agrément de *Valérian et la cité des mille planètes* à 197,47 M€), et une hausse de 13,6 % par rapport à 2022 (+12,9 % par rapport à la moyenne 2017-2019). Cette progression est entièrement portée par les films d'initiative française (1 128,79 M€, +23,4 % sur un an et +14,8 % par rapport à l'avant-crise, pour 236 films, respectivement +13,5 % et +1,3 %). Le montant des investissements sur les films à majorité étrangère est, lui, en recul sur un an (214,75 M€, -19,8 % mais +3,8 % par rapport à l'avant-crise, pour 62 films, respectivement -21,5 % et -7,9 %).

Le cumul des devis des films d'initiative française atteint ainsi son deuxième plus haut niveau historique hors crise sanitaire, derrière 2016 (1 208,79 M€). Le nombre de films d'initiative française agréés augmentant moins vite que les investissements totaux (respectivement +13,5 % et +23,4 % par rapport à 2022), le devis moyen progresse, pour la troisième année consécutive, à 4,78 M€, plus haut niveau depuis 2017 (4,90 M€). Cette tendance positive résulte d'une part de la baisse du nombre de films à moins de 1 M€ (44 films en 2023, contre 53 en 2022 et 64 en moyenne par an sur la période 2017-2019), et d'autre part du net rebond du nombre de films dits 'du milieu', soit de films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€. 56 films agréés sont dans cette tranche de devis en 2023, contre 33 en 2022 et 49 en moyenne

par an sur la période 2017-2019, atteignant un plus haut niveau historique hors crise sanitaire avec 2018.

Maintien des grands équilibres dans la structure de financement des films d'initiative française, avec toutefois une part des diffuseurs en nette progression

Les producteurs restent les premiers financeurs des films d'initiative française en 2023, assumant 38,8 % des devis, deuxième plus haut niveau des 20 dernières années derrière 2022 (39,5 %). A noter que cette part a augmenté depuis 2016, date de la dernière réforme du crédit d'impôt cinéma, qui vient couvrir une partie des apports producteurs et dont le montant n'est pas connu au moment du dépôt de l'agrément des investissements.

Deuxièmes financeurs, les diffuseurs totalisent 34,0 % des investissements en faveur des films d'initiative française en 2023, troisième plus haut niveau des 20 dernières années derrière 2015 (35,5 %) et 2014 (34,6 %). Les apports des diffuseurs s'élèvent ainsi à 383,87 M€, en hausse de 41,4 % par rapport à 2022 et de 30,2 % par rapport à la moyenne 2017-2019. Cette croissance des investissements est transverse à tous les acteurs, nourrie également par la montée en puissance des services de vidéo à la demande (48,03 M€ investis, contre 21,02 M€ en 2022).

En 2023, 184 films font l'objet d'un apport d'au moins un diffuseur, soit 78,0 % des films d'initiative française agréés, plus haut niveau depuis 2010 (81,3 %). Les diffuseurs payants (chaînes linéaires + services de vidéo à la demande) en financent 173, les chaînes gratuites 120. Au sein des diffuseurs payants, les services de vidéo à la demande participent à la production de 39 films, soit plus de deux fois plus qu'en 2022 (17 films), et multiplient par 2 leurs apports à 48,03 M€ (21,02 M€ en 2022). Canal+ reste de loin le premier diffuseur tant en termes de nombre de films d'initiative française préfinancés (136 en 2023) qu'en termes d'apports (154,11 M€), représentant 40,1 % du total des investissements des diffuseurs ; et France 2 le premier financeur parmi les chaînes gratuites (36 films d'initiative française financés à hauteur de 48,30 M€).

La tendance à la baisse observée depuis 2016 concernant les mandats (exploitation en salles, édition vidéo, exportation) se poursuit en 2023. Ces apports constituent la troisième source de financement mais accusent un net recul, totalisant 9,5 % des devis en 2023 (12,5 % en 2022 et 14,1 % sur la période 2017-2019), soit la plus faible part depuis 2002 (9,1 %).

6 377 jours de tournage pour les films d'initiative française de fiction

En 2023, les films de fiction ont totalisé 6 377 jours de tournage, soit +19,2 % par rapport à 2022 et un retour au niveau d'avant-crise (+1,1 % par rapport à la moyenne 2017-2019). Cette hausse est davantage portée par les tournages en France (5 055 jours, respectivement +22,2 % et +3,8 %) que par les tournages à l'étranger (1 322 jours) dont le nombre de jours progresse par rapport à 2022 (+8,7 %) mais reste inférieur au niveau observé sur la période 2017-2019 (-7,9 %).

Le taux de localisation des tournages en France reste ainsi élevé, à 79,3 % des jours de tournage en 2023, à un niveau supérieur à la période 2017-2019 (77,2 %).

I. Les films produits

Un retour de la production à son niveau d'avant-crise

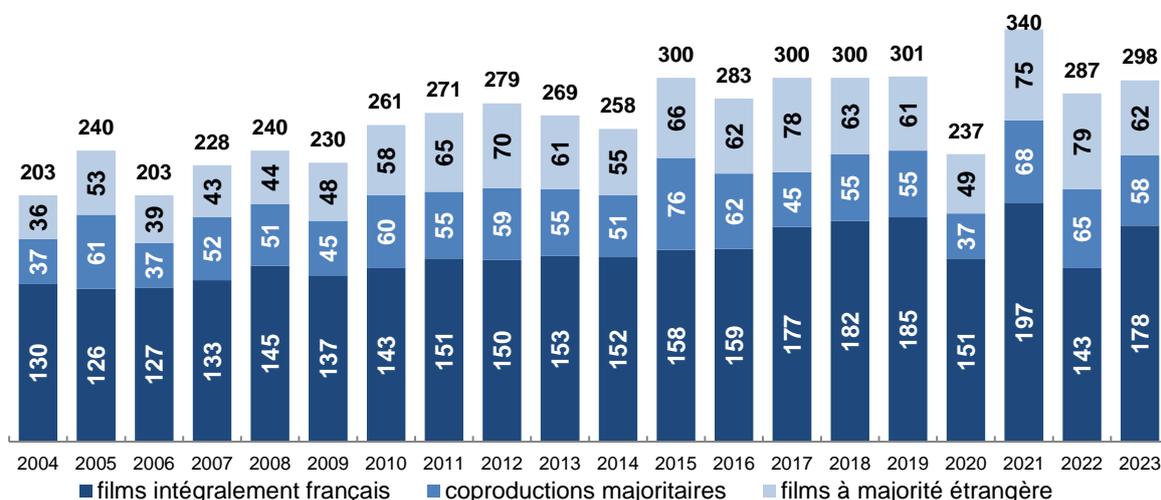
Avec 298 films agréés en 2023, la production de films français est en légère hausse par rapport aux 287 films produits en 2022 (+3,8 %), retrouvant ainsi le niveau d'avant-crise (300 films agréés chaque année sur la période 2017-2019). Pour rappel, l'année 2021, avec 340 films produits, avait bénéficié d'un fort effet de rattrapage après l'arrêt des tournages pendant près de trois mois en 2020 et le report de nombreux projets.

Le nombre de films d'initiative française s'élève à 236, en progression de 13,5 % par rapport à 2022 (208 films), et à un niveau conforme à celui d'avant crise (233 films en moyenne). Cette hausse du nombre de films d'initiative française est exclusivement portée par les 58 coproductions majoritairement financées par des partenaires français. Bien que ces dernières soient moins nombreuses qu'en 2021 et 2022 qui avaient atteint des niveaux records (68 et 65, des chiffres en partie liés au rattrapage post-pandémie), elles se maintiennent à un niveau supérieur de 12,3 % à la moyenne 2017-2019.

Les 178 films 100 % français produits en 2023 sont également au-dessus de la moyenne des vingt dernières années (154 films), au niveau de 2017 (177 films), après une année 2022 en retrait (143 films 100 % seulement) sans toutefois atteindre les niveaux historiques de 2018 et 2019 (182 et 185).

Avec 120 films en 2023, le nombre total de coproductions diminue de son côté par rapport à l'année record que constituait 2022 (144 coproductions), pour se situer dans la moyenne 2017-2019 (119 films). Ce retour à la moyenne d'avant-crise est principalement porté par les films à majorité française (58 en 2023, contre 52 en moyenne sur la période 2017-2019), 2023 comptant seulement 62 films à majorité étrangère, contre 67 en moyenne sur la période 2017-2019. Les films en coproduction représentent, en 2023, 40,3 % des films agréés.

Nombre de films produits



Source : CNC.

La proportion de films d'initiative française tournés en langue française est de 94,9 % en 2023, contre 91,3 % en 2022 et 94,0 % en moyenne entre 2017 et 2019. 12 films d'initiative française ont été tournés dans une langue étrangère, contre 18 en 2022, pour un devis moyen de 3,99 M€ (4,38 M€ en 2022).

Quatre films ont été agréés directement une fois terminés, soit autant qu'en 2022, et contre 13 en moyenne entre 2017 et 2019. Tous ont un coût inférieur à 0,4 M€, comme les deux années précédentes. Parmi eux, trois films sont des documentaires (*Christophe : Personne n'est à la*

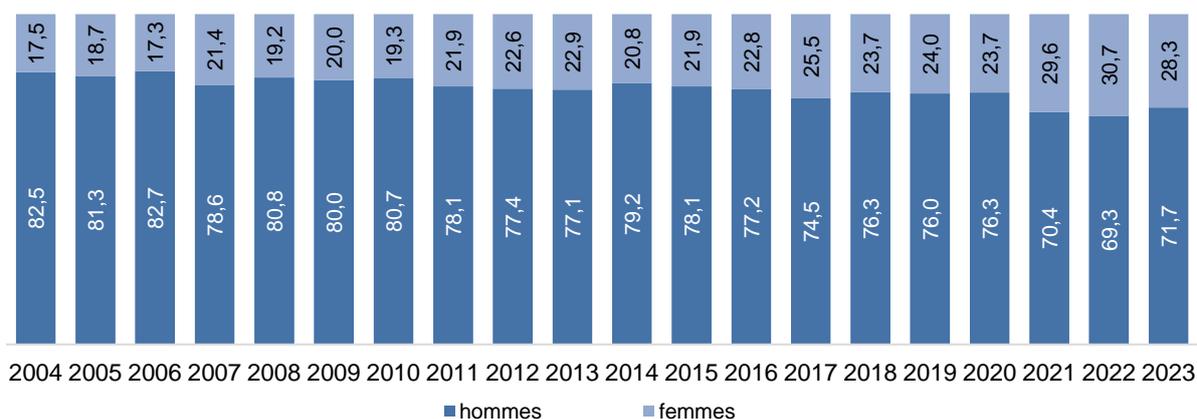
place de personne de Dominique Gonzalez Foerster et Ange Leccia, *Aux masques citoyennes* de Florent Lacaze et *Service public* de Mouloud Achour et Salhia Brakhlia) et un est une fiction (*Viens dans ma vie je vais t'en donner des sensations* de Marino Giardinelli).

Une part de femmes réalisatrices en recul mais qui se maintient à un niveau élevé

336 réalisateurs dirigent le tournage des 298 films agréés en 2023 (315 réalisateurs en 2022). Selon les informations recueillies par le CNC, 71,7 % sont des hommes et 28,3 % sont des femmes (respectivement 69,3 % et 30,7 % en 2022). La part de réalisatrices, toujours très minoritaire, est en baisse en 2023, après avoir atteint en 2022 son niveau le plus élevé depuis 2004, date de début du suivi de la parité. Elle reste toutefois dans la fourchette haute des 10 dernières années.

Entre 2004 et 2023, la part des femmes réalisatrices de longs métrages agréés est de 25,7 %. À titre de comparaison, la part de femmes réalisatrices de courts métrages aidés en 2022 s'établit à 45,2 %.

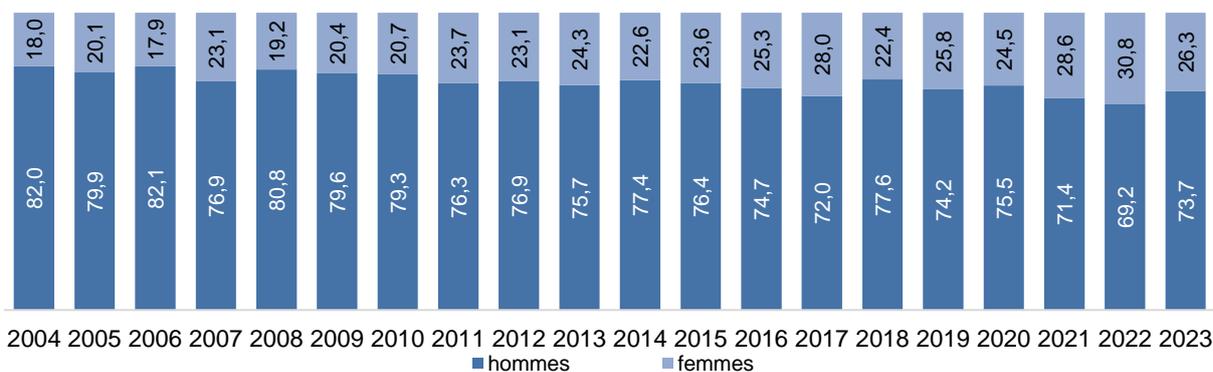
Répartition des réalisateurs de films agréés selon le genre (%)



Source : CNC.

Sur le périmètre des films d'initiative française, 270 réalisateurs dirigent le tournage des 236 films, dont 199 hommes (73,7 % des réalisateurs) et 71 femmes (26,3 % des réalisateurs). La part des réalisatrices de films d'initiative française baisse également en 2023, après avoir atteint en 2022 son plus haut niveau historique.

Répartition des réalisateurs de films d'initiative française selon le genre



Source : CNC.

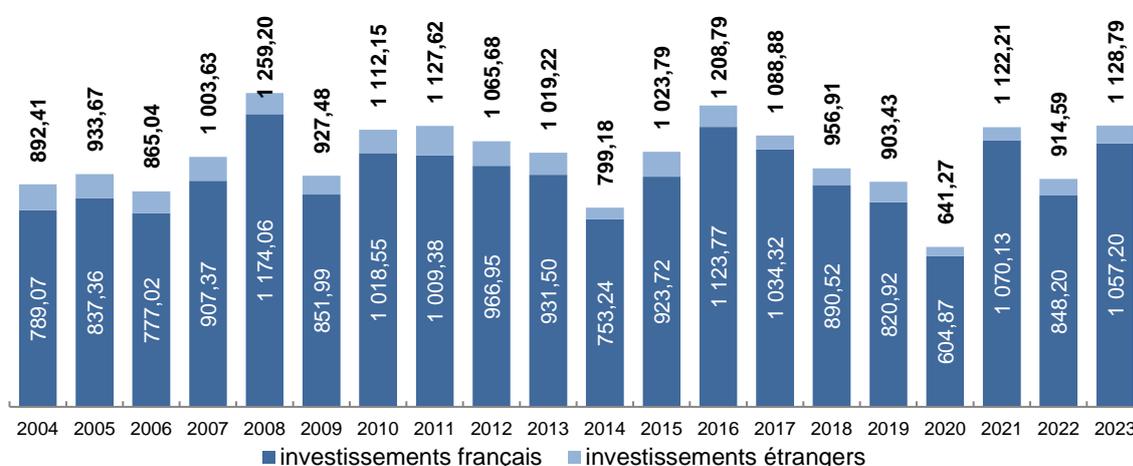
Les devis totaux des films d'initiative française en forte croissance

En 2023, les investissements totaux dans les films d'initiative française atteignent 1 128,79 M€ : +23,4 % par rapport à 2022, pour un nombre de films en hausse de 13,5 % (+14,8 % par rapport à la moyenne 2017-2019, pour un nombre de films stable à +1,3 %). Ce niveau d'investissement est le troisième plus haut des 20 dernières années, derrière 2008 (1 259,20 M€) et 2016 (1 208,79 M€).

Cette hausse est d'abord portée par les investissements français dans les films d'initiative française qui atteignent 1 057,20 M€ (+24,6 % par rapport à 2022 et +15,5 % par rapport à la moyenne 2017-2019).

Les apports étrangers dans les coproductions majoritaires progressent également mais de manière plus modérée, avec une hausse de 7,8 %, à 71,6 M€, se situant à 5,6 % au-dessus du niveau pré-pandémique (67,82 M€ en moyenne chaque année entre 2017 et 2019).

Investissements sur les films d'initiative française (M€)



Source : CNC.

Définitions

Le **devis moyen** est égal à la moyenne des devis (devis total divisé par nombre de films).

La **médiane** sépare une série statistique en deux groupes de même effectif, l'un contenant les valeurs les plus petites, l'autre les valeurs les plus grandes. Le devis médian est donc le montant pour lequel 50 % des films présentent un devis supérieur et 50 % des films un devis inférieur.

Les **quartiles** permettent de séparer une série statistique en quatre groupes de même effectif. Un quart des valeurs sont inférieures au premier quartile et un quart des valeurs sont supérieures au troisième quartile (le deuxième quartile étant la médiane de la série). Le devis du premier quartile est ainsi le montant pour lequel 25 % des films ont un devis inférieur et 75 % un devis supérieur. Celui du troisième quartile est le montant pour lequel 75 % des films ont un devis inférieur et 25 % un devis supérieur.

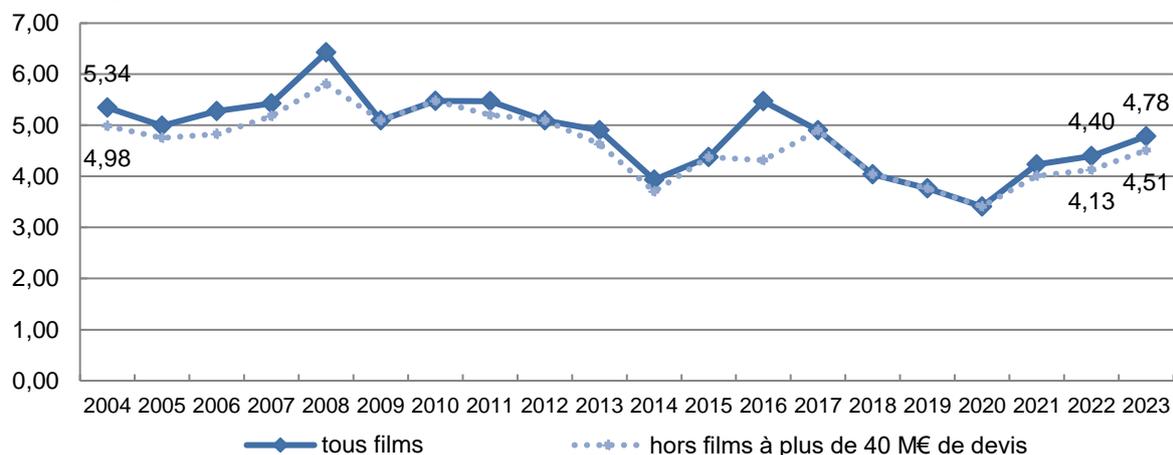
Pour la troisième année consécutive, le devis moyen des films d'initiative française progresse et atteint 4,78 M€, soit une hausse de 8,8 % par rapport à 2022 et le plus haut niveau depuis 2017 (4,90 M€).

Cette tendance se vérifie également lorsque l'on exclut de l'analyse les films à budget exceptionnel qui pourraient tirer la moyenne vers le haut. En excluant le seul film agréé en 2023 qui présente un devis supérieur à 40 M€ (*Le Comte de Monte-Cristo* de Matthieu Delaporte et Alexandre de la Patellière), le devis moyen s'établit à 4,51 M€. En 2022, en excluant le film agréé avec un devis supérieur à 40 M€ (*Miraculous - le film* de Jeremy Zag), le devis moyen s'établissait à 4,13 M€. L'augmentation du devis moyen des films d'initiative français se vérifie en euros constants, prenant en compte l'inflation importante de ces dernières années, puisqu'il

atteint 4,20 M€ en 2023, contre 4,09 M€ en 2022, soit une progression de 2,7 % et, là encore, le plus haut niveau depuis 2017 (4,85 M€).

Les films 100 % français présentent un devis moyen de 4,83 M€, en hausse de 3,9 % par rapport à 2022 (4,65 M€) et de 17,6 % par rapport à 2017-2019 (4,11 M€). Le devis moyen des films 100 % français s'établit néanmoins à 4,24 M€ en euros constants, contre 4,33 M€ en euros constants en 2022, soit un léger recul de 2,1 %.

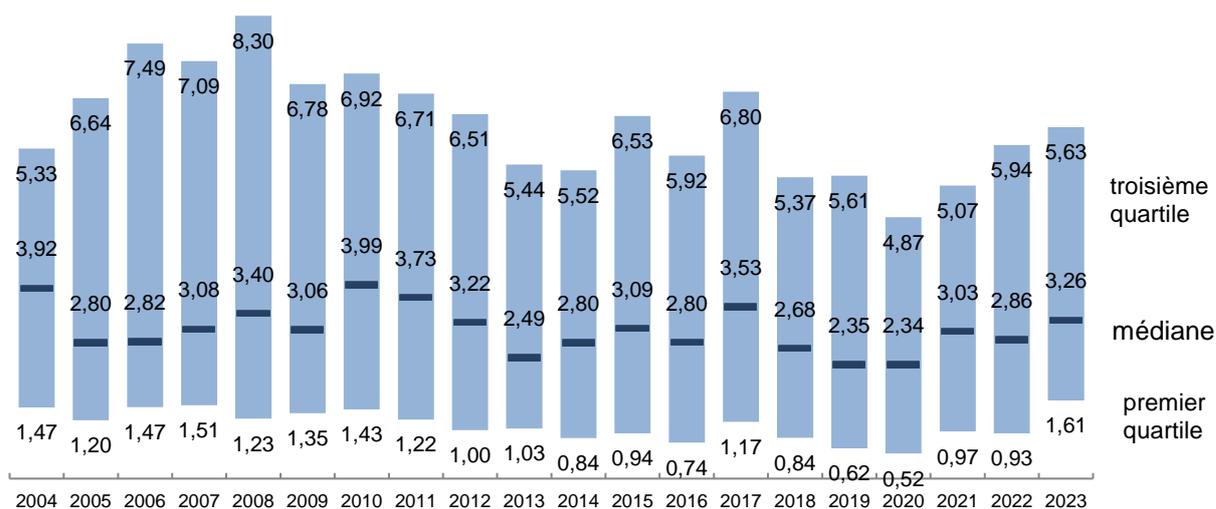
Devis moyen des films d'initiative française (M€)



Source : CNC.

Le devis médian des films d'initiative française s'établit à 3,26 M€ en 2023, en hausse de 14,2 % par rapport à 2022 et de 14,3 % par rapport à la moyenne 2017-2019. 50 % des devis se situent entre 1,61 M€ et 5,63 M€, présentant un ensemble moins hétérogène qu'en 2022 (entre 0,93 M€ et 5,94 M€).

Dispersion des films d'initiative française selon le devis (M€)



Source : CNC.

En 2023, 12 films d'initiative française ont un devis supérieur ou égal à 15 M€, soit le nombre le plus élevé depuis 2017. Ils représentent ainsi 5,1 % des agréments (contre 4,0 % en moyenne entre 2017 et 2019), pour 27,5 % des investissements (20,3 % entre 2017 et 2019). Plus largement, le nombre de films à 7 M€ ou plus se maintient, avec 37 films en 2023, soit deux de moins qu'en 2022. Il reste cependant en dessous des chiffres observés avant la pandémie (41 films par an en moyenne entre 2014 et 2019, 39 en moyenne entre 2017 et 2019).

99 films d'initiative française ont un budget compris entre 1 M€ et 4 M€ en 2023, contre 83 en 2022 et 81 en moyenne 2017-2019. Il s'agit du plus haut niveau historique, après 2021 (101 films). Ces films représentent 41,9 % des agréments (39,9 % en 2022, 34,6 % en moyenne entre 2017 et 2019). Ils bénéficient d'un investissement total de 257,63 M€ en 2023 (211,22 M€ en 2022, 195,84 M€ en 2017-2019), plus haut niveau historique. Les films d'initiative française entre 1 M€ et 4 M€ représentent 22,8 % des investissements, contre 23,1 % en 2022 et 19,9 % en 2017-2019.

56 films d'initiative française disposent d'un devis entre 4 et 7 M€ en 2023, plus haut niveau historique hors crise sanitaire, à égalité avec 2018. Le nombre de films dans cette tranche de budget est en forte hausse comparé à 2022 (33 films) et dépasse la moyenne 2017-2019 (49 films). Ces films représentent 23,7 % des agréments, plus haut niveau depuis 2004 (29,3 %), là encore bien au-dessus de 2022 (15,9 %) et dépassant le niveau de l'avant-crise (21,2 % sur la période 2017-2019). Ils bénéficient d'un investissement total de 300,52 M€, plus haut niveau historique derrière 2021 (307,33 M€), à 9,6 % au-dessus de la moyenne des investissements de l'avant-crise (274,12 M€). Ces films représentent 26,6 % des investissements en 2023, contre 19,8 % en 2022 (180,69 M€) et 27,9 % entre 2017 et 2019 (274,12 M€). Avec 44 films en 2023, contre 53 en 2022 et 64 par an entre 2017 et 2019, le nombre de films à moins de 1 M€ est à son plus bas niveau depuis 2010 (40 films). Ces films représentent 18,6 % des agréments, contre 25,5 % en 2022 et 27,3 % en moyenne sur la période 2017-2019. Ils ne représentent qu'1,8 % des investissements en 2023, chiffre le plus bas depuis 2017 (1,8 % également), contre 2,6 % en 2022 et 2,7 % en moyenne sur la période 2017-2019.

Huit films d'initiative française ont un devis supérieur à 20 M€ en 2023, soit deux fois plus qu'observé les années précédentes, entre 2017 et 2022. Le film d'initiative française au devis le plus élevé en 2023 est *le Comte de Monte-Cristo* de Matthieu Delaporte et Alexandre de la Patellière à 42,9 M€, suivi par *De Gaulle, parties 1 et 2*, d'Antonin Baudry avec des devis s'élevant respectivement à 37,7 M€ et 37,8 M€, et de *l'Amour ouf* de Gilles Lellouche avec un devis de 35,7 M€.

Pour rappel, le film d'initiative française au devis le plus élevé en 2022 était le film d'animation *Miraculous - le film* de Jeremy Zag à 60,0 M€. Aucun autre film ne dépassait les 30 M€ de devis.

Nombre de films d'initiative française selon le devis

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
15 M€ et plus	3	10	15	12	10	6	6	9	9	12
10 M€ à 15 M€	14	17	9	10	5	17	7	10	10	9
7 M€ à 10 M€	19	24	16	27	18	13	13	19	20	16
5 M€ à 7 M€	22	26	37	35	33	34	18	30	20	31
4 M€ à 5 M€	3	7	6	14	23	9	19	29	13	25
2 M€ à 4 M€	61	50	43	52	50	52	41	71	58	76
1 M€ à 2 M€	22	36	28	24	29	35	16	30	25	23
moins de 1 M€	59	64	67	48	69	74	68	67	53	44
total	203	234	221	222	237	240	188	265	208	236

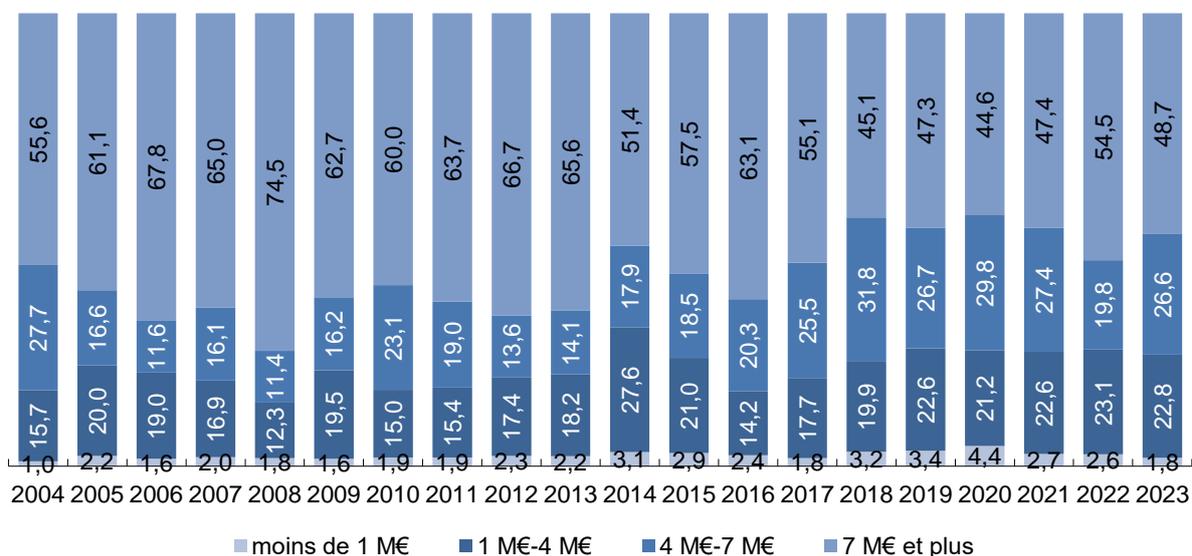
Source : CNC.

Répartition des films d'initiative française selon le devis (%)



Source : CNC.

Structure des investissements (%) selon le devis des films d'initiative française



Source : CNC.

Des coproductions internationales toujours nombreuses

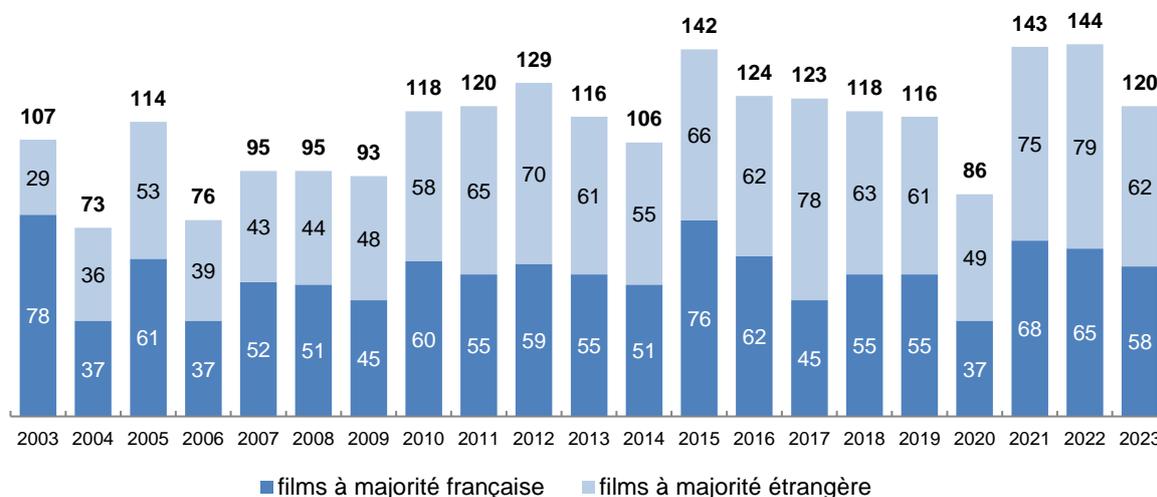
Le nombre de coproductions internationales baisse en 2023 par rapport au niveau record de 2022 (-10,8 %), à 120 films, retrouvant leur niveau de 2017 (123). Les films de coproduction internationale composent 40,3 % de l'ensemble des films agréés, contre 50,2 % en 2022 et 39,6 % entre 2017 et 2019. Ces films ont été coproduits avec 38 pays partenaires, contre 33 en 2022 et 42 en moyenne sur la période 2017-2019.

Les coproductions internationales à majorité française restent nombreuses : 58 en 2023, soit une baisse de 10,8 % par rapport à 2022 (65) mais un nombre encore supérieur de 12,3 % par rapport à la moyenne 2017-2019 (52).

Le nombre de coproductions à majorité étrangère atteint 62 films, soit 17 de moins qu'en 2022 qui, avec 79 films, était au plus haut niveau historique. Les coproductions à majorité étrangère sont également en retrait de 7,9 % par rapport à 2017-2019. En 2023, le devis moyen des coproductions internationales est en forte progression, à 5,56 M€, soit +12,2 % par rapport à 2022 et +10,9 % par rapport à 2017-2019. Le devis moyen des coproductions internationales

à majorité française notamment atteint 4,64 M€ (+20,7 % par rapport à 2022 et +6,4 % par rapport à 2017-2019) et celui des coproductions à majorité étrangère 3,46 M€ (+2,3 % par rapport à 2022 et +15,0 % par rapport à la moyenne 2017-2019).

Nombre de films de coproduction internationale



Source : CNC.

Comme pour les dix années précédentes, la Belgique reste le partenaire privilégié de la France pour la coproduction d'initiative française, avec 29 films en 2023 (21 coproductions bilatérales et 8 multilatérales). Viennent ensuite l'Allemagne avec 8 films et l'Italie avec 7 films, partenaires régulièrement placés sur le podium ces dix dernières années.

Après une absence en 2022, l'Espagne fait son retour parmi les partenaires, avec 2 films coproduits. L'ensemble des partenaires réguliers de la France est au rendez-vous en 2023, avec un nombre de coproductions relativement stable pour chacun, à l'exception de la Tunisie, avec une seule coproduction majoritaire en 2023, contre 5 en 2022 et 4 en 2021.

En 2023, les premiers pays partenaires de la France pour les coproductions à majorité étrangère sont, comme en 2022, l'Italie et la Belgique, avec 12 films chacun, suivis de l'Allemagne (8 films) et du Portugal (7 films).

Nombre de films selon les principaux pays de coproduction

	à majorité française					à majorité étrangère				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Belgique	34	19	25	31	29	9	9	17	17	12
Italie	4	3	8	10	7	15	7	21	17	12
Allemagne	14	8	13	8	8	16	5	11	7	8
Suisse	4	6	6	5	4	6	2	3	7	4
Espagne	2	1	2	-	2	5	5	7	10	7
Canada	5	3	3	7	5	3	1	1	7	4
Luxembourg	3	2	6	4	5	2	2	6	5	1
Portugal	2	-	5	2	1	3	2	3	9	7
Tunisie	2	1	4	5	1	2	1	2	3	2
Grèce	1	-	2	1	1	3	6	4	2	2
Maroc	-	1	1	4	2	2	1	-	-	2

Classement effectué en fonction du nombre total de coproductions (à majorité française et à majorité étrangère) depuis 2019.
Source : CNC.

Le devis moyen des premiers films d'initiative française au plus haut niveau depuis 2014

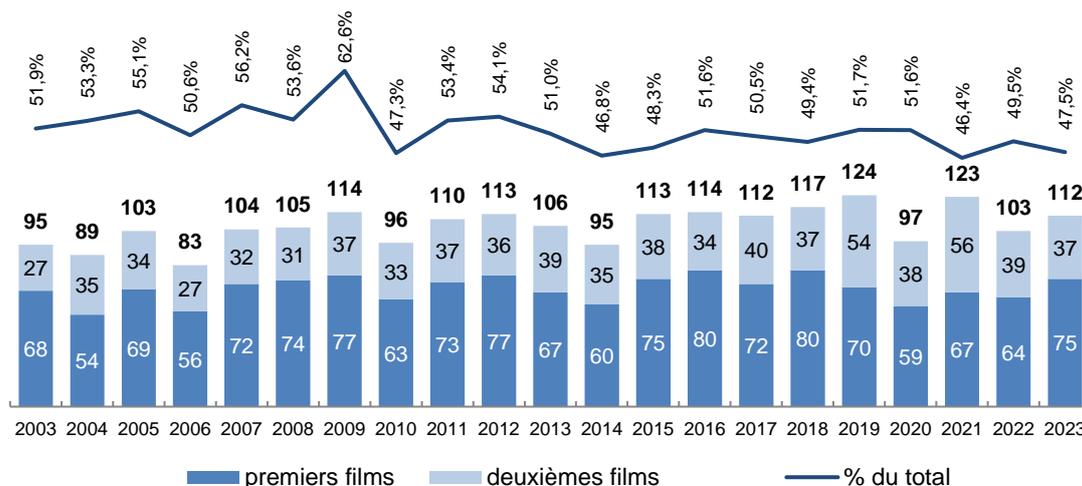
Les premiers et deuxièmes films représentent, en 2023, 112 films, soit 47,5 % de la production d'initiative française (103 films, soit 49,5 %, en 2022), confirmant un léger recul de leur part en regard de la moyenne des vingt dernières années (51,4 % depuis 2004).

75 films, soit 31,8 % des films d'initiative française agréés en 2023, sont des premiers films, un nombre bien plus élevé qu'en 2022 (64 films), mais dans une proportion stable par rapport à l'ensemble des films agréés l'année dernière (30,8 %), et sous la moyenne des vingt dernières années (33,5 %). Sur la période, la production d'initiative française est constituée d'environ 69 premières œuvres par an. 23 premiers films bénéficient d'une avance sur recette avant réalisation, soit 30,7 %, une proportion qui n'avait été égalée qu'en 2015 sur les dix dernières années.

Les 37 deuxièmes films constituent 15,7 % de l'ensemble des films d'initiative française agréés, contre 18,8 % en 2022 (39 deuxièmes films), à un niveau légèrement inférieur à la période pré-crise (18,7 % sur la période 2017-2019, pour 44 deuxièmes films par an en moyenne). 18,9 % des deuxièmes films bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation, contre 28,2 % en 2022 et 25,0 % en 2021.

24 films d'initiative française agréés en 2023 sont des troisièmes films (26 en 2022) et 100 des quatrièmes films ou plus (79 en 2022). Les troisièmes films représentent ainsi, en 2023, 10,2 % de l'ensemble des productions d'initiative française (12,5 % en 2022) et les quatrièmes films et plus 42,4 % (38,0 % en 2022).

Nombre de premiers et deuxièmes films d'initiative française

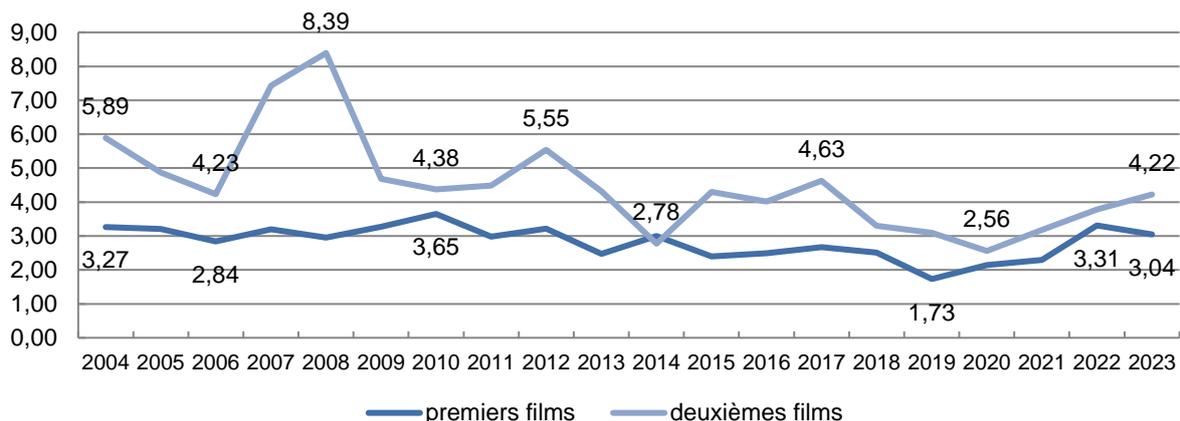


Source : CNC.

En 2023, un premier film présente, en moyenne, un devis de 3,04 M€, en baisse de 8,1 % par rapport à l'année précédente (qui incluait *Miraculous*, à 60,03 M€ de devis), mais toujours supérieur de 32,2 % à la moyenne 2017-2019 (2,30 M€). Le devis moyen des deuxièmes films atteint 4,22 M€, en hausse de 11,5 % par rapport à 2022 (+14,7 % par rapport à la moyenne 2017-2019), et au plus haut niveau depuis 2017 (4,63 M€). Le devis moyen des premiers films est toujours inférieur à celui des deuxièmes films, excepté en 2014, et est relativement stable sur la décennie. Le devis des deuxièmes films est, quant à lui, beaucoup plus fluctuant.

En 2023, le devis moyen des troisièmes films s'établit de son côté à 9,78 M€, marqué par cinq productions à plus de 20 M€, dont *le Comte de Monte Cristo* de Matthieu Delaporte et Alexandre de la Patellière à 42,9 M€.

Devis moyen des premiers et deuxièmes films (M€)



Source : CNC.

En 2023, 50 premiers films d'initiative française sont financés par des diffuseurs payants, linéaires ou à la demande (39 en 2022), plus haut niveau depuis 2009. Le montant des investissements des diffuseurs payants s'élève à 47,16 M€ (25,87 M€ en 2022), montant qui n'avait pas été dépassé depuis 2010 (50,41 M€). Les chaînes gratuites financent, de leur côté, 33 premiers films d'initiative française (44,0 % des premiers films), contre 16 en 2022 (25,0 %), plus haut niveau jamais enregistré. L'apport des chaînes gratuites sur des premiers films s'élève à 27,3 M€, contre 10,8 M€ en 2022.

43 premiers films d'initiative française en 2023 font l'objet d'un financement par Canal+, soit 57,3 % d'entre eux, et une hausse de 21,4 % par rapport à 2022 (23 premiers films financés, soit 35,9 %). L'investissement moyen de la chaîne cryptée sur les premiers films est de 828,9 K€, contre 629,3 K€ en 2022. Ciné+ préachète, en 2023, 38 premiers films, et OCS en préachète 4. Les services de VàDA financent neuf premiers films en 2023.

Les diffuseurs payants financent 33 deuxièmes films d'initiative française en 2023, contre 27 en 2022. Leurs investissements s'élèvent à 34,1 M€ (32,3 M€ en 2022). 19 deuxièmes films d'initiative française sont financés par des chaînes gratuites (16 en 2022). Leur apport total s'élève à 21,3 M€ (19,4 M€ en 2022).

Canal+ finance 17 deuxièmes films d'initiative française, soit 44,8 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2023 (51,3 % en 2022). Ciné+ en finance 16 et OCS 8. Les services de VàDA financent neuf deuxièmes films en 2023.

18 premiers films présentent un devis supérieur à 4 M€ en 2023, soit sept de plus qu'en 2022, dont 4 films un devis supérieur à 7 M€ : les films d'animation *Pets on a Train* de Benoît Daffis et Jean-Christian Tassy (10,3 M€) et *Amélie ou la Métaphysique des tubes* de Liane-Cho Han et Maïlys Vallade (8,2 M€) et les fictions *les Hennedricks* de Laurence Arné (8,5 M€) et *Ni chaînes ni maîtres* de Simon Montairou (8,0 M€). Par ailleurs, alors que 28,3 % de l'ensemble des films d'initiative française présentent un devis inférieur à 2 M€ en 2023, 30,7 % des premiers films sont dans ce cas.

Plus d'un tiers de réalisatrices sur les premiers films

89 cinéastes dirigent le tournage des 75 premiers films d'initiative française agréés en 2023 (contre 70 en 2022). Selon les informations recueillies, 35,9 % sont des femmes et 64,1 % des hommes, des chiffres en recul par rapport à 2022 (38,6 % de femmes et 61,4 % d'hommes) et à 2021 (50 % de femmes réalisatrices de premiers films), bien que le nombre de réalisatrices de premiers films en 2023, 32, soit le deuxième plus élevé de la décennie derrière 2021 (38).

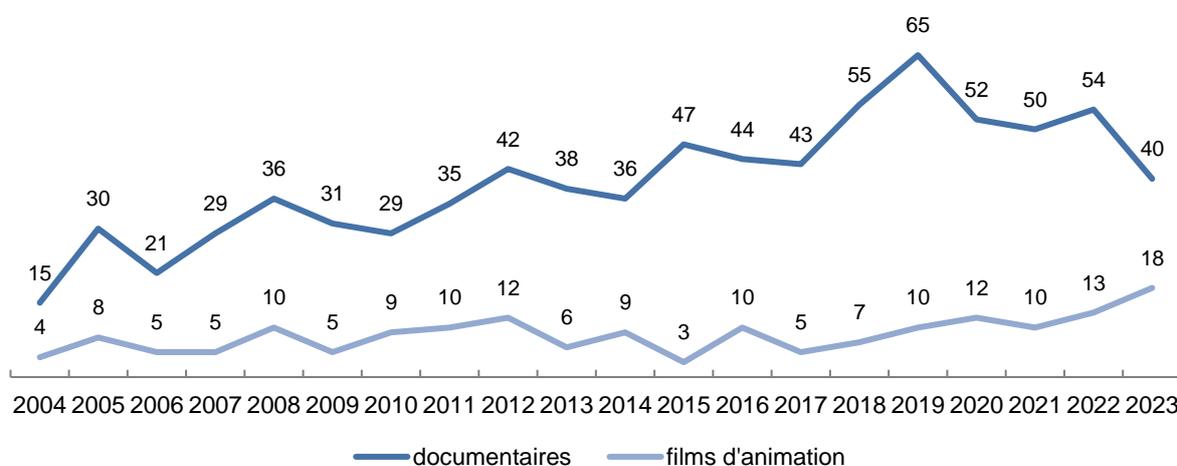
Selon les informations recueillies, 93,3 % de ces 89 réalisateurs de premiers films ont une expérience antérieure dans au moins un secteur culturel (hors long métrage cinématographique). 78,6 % des réalisateurs des premiers films agréés en 2023 ont auparavant réalisé un film de court métrage, 37,1 % un programme audiovisuel, 10,1 % un documentaire et 22,5 % ont une expérience dans d'autres secteurs culturels.

Toujours selon les informations recueillies, parmi les 89 réalisateurs de premiers films agréés en 2022, 83 réalisateurs (soit 93,3 %) ont déjà travaillé dans le secteur du cinéma dont 71 (79,8 %) en qualité de scénariste (y compris de courts métrages), soit 85,5 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le cinéma, 24 comme comédiens (28,9 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le cinéma) et 47 en tant que techniciens (56,6 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le cinéma) et 24 en tant que producteurs (28,9 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le cinéma).

La production de films d'animation au plus haut, les documentaires en forte baisse

La majeure partie des films agréés sont des films de fiction. Le nombre de documentaires progresse certes depuis vingt ans, atteignant son plus haut niveau en 2019 (65 films agréés), mais il est en recul en 2023 avec 40 films, soit son niveau le plus bas depuis 2014 (36 films). Le nombre de films d'animation est plus fluctuant, mais dans une tendance à la hausse sur la période ; il atteint un niveau record en 2023 (18 films).

Nombre de films documentaires et de films d'animation agréés



40 documentaires ont été agréés en 2023, dont 33 d'initiative française, contre 54 en 2022 et 43 d'initiative française. Le devis moyen des documentaires d'initiative française s'établit à 0,83 M€, au plus haut sur la décennie. Le devis le plus élevé des documentaires d'initiative française en 2023 est de 5,62 M€ (*Bambi, l'histoire d'une vie dans les bois* de Michel Fessler), contre 3,10 M€ en 2022 (*Debout* de Pascal Plisson). 27 des 33 documentaires d'initiative française agréés en 2023 ont un devis inférieur à 1 M€, dont 18 un devis inférieur à 0,5 M€.

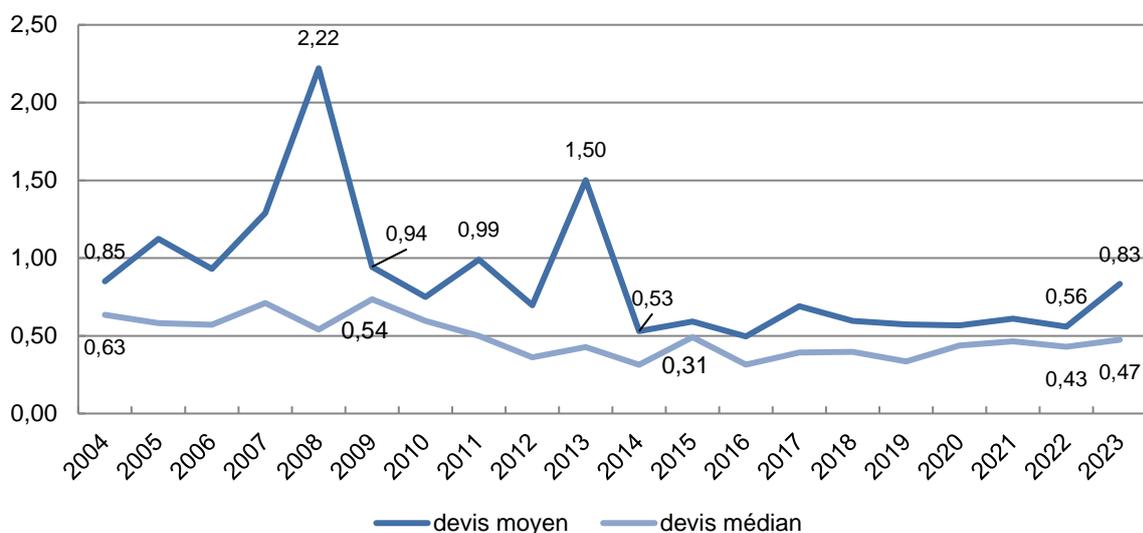
Six documentaires d'initiative française sont préachetés par Canal+ en 2023 (deux en 2022). Cinq films sont financés par Ciné+ (quatre en 2022), et aucun par OCS (comme en 2022). Pour la première fois, Netflix finance un documentaire en 2023 : *Ernest Cole : à la recherche de l'homme total* de Raoul Peck. Les chaînes de télévision en clair financent de leur côté trois films documentaires d'initiative française (six en 2022). En 2023, 24 documentaires d'initiative

française ne sont financés par aucun diffuseur (34 en 2022), soit 72,7 % des films (79,1 % en 2022).

Parmi les 33 documentaires d'initiative française agréés en 2023, six bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation, soit 18,8 % (neuf en 2022, soit 20,9 %). Par ailleurs, deux documentaires ont bénéficié d'une aide aux cinémas du monde, deux de l'aide franco-italienne et un de l'aide franco-allemande. Au total, 30,3 % des films documentaires d'initiative française bénéficient d'une aide sélective à la production (avant ou après réalisation).

Sur les 33 documentaires d'initiative française agréés en 2023, 10 sont des coproductions majoritaires françaises, dont deux coproductions multilatérales (*De la guerre froide à la guerre verte*, d'Anna Recalde Miranda, coproduit par la France, l'Italie et la Suède, et *Fatna, une femme nommée Rachid* d'Hélène Harder, coproduit par la France, le Maroc et la Belgique).

Devis moyen et devis médian des documentaires d'initiative française (M€)



Source : CNC.

En 2023, 18 films d'animation, dont 12 d'initiative française, sont agréés (13 films dont 6 d'initiative française en 2022). 13 films d'animation sont des coproductions, soit 72,2 % (84,6 % en 2022). Le devis moyen des films d'animation d'initiative française s'établit à 6,07 M€ en 2023. En 2022, il s'établissait à 5,36 M€ en excluant *Miraculous - le film*, de Jeremy Zag (devis de 60,03 M€), et à 14,47 M€ en incluant le film.

Pour comparaison, le devis moyen des films de fiction d'initiative française s'établit à 5,26 M€ en 2023 (+4,0 % par rapport à 2022, où il était de 5,06 M€) et le devis moyen de l'ensemble des films d'initiative française à 4,78 M€ (+8,8 % par rapport à 2022, où il était de 4,40 M€).

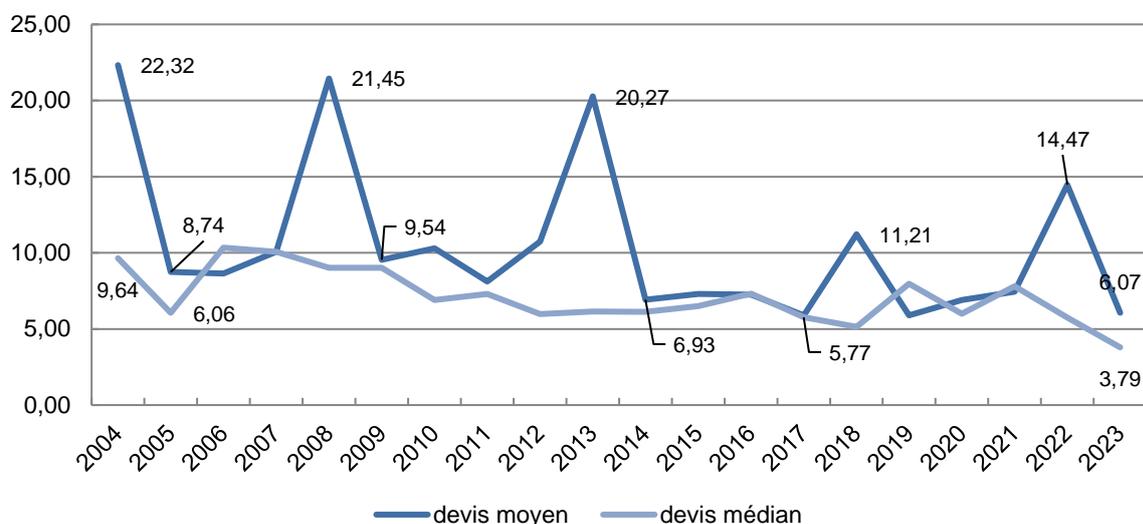
Quatre des 12 films d'animation d'initiative française agréés en 2023 sont financés par Canal+ (deux en 2022). Ciné+ en préachète six (trois en 2022) et OCS n'en finance aucun (comme en 2022). Du côté des plateformes, Netflix finance un film d'animation d'initiative française en 2023 : *Marcel et Monsieur Pagnol* de Sylvain Chomet. Six films d'animation d'initiative française sont financés par les chaînes en clair en 2023 (quatre en 2022).

Trois films d'animation d'initiative française n'ont été financés par aucun diffuseur en 2023 selon le dossier d'agrément des investissements remis au CNC. Il s'agit du *Secret des mélanges* d'Antoine Lanciaux, d'*Of Unwanted Things and People* de Patrick Pass, David Sukup, Leon Vidmar et Jean-Claude Rozec et d'*Au cœur des ténèbres* de Rogeri Nunes.

Trois films d'animation d'initiative française bénéficient de l'avance sur recettes avant réalisation en 2023 (deux en 2022). Par ailleurs, cinq films d'animation d'initiative française ont

reçu une aide sélective en 2023, soit 41,7 % de l'ensemble des films d'animation d'initiative française.

Devis moyen et devis médian des films d'animation d'initiative française (M€)



Source : CNC.

Un nombre élevé de films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation

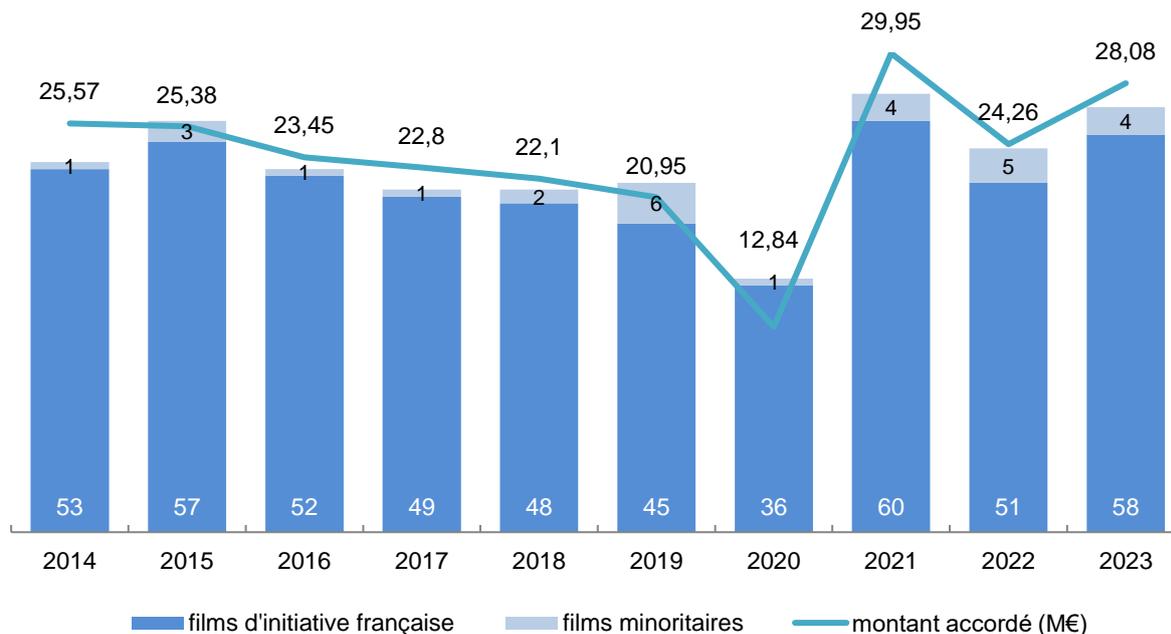
Les données analysées ci-dessous correspondent aux montants d'avance sur recettes effectivement mobilisés pour les films agréés de chaque année et intègrent également des reports. Ces données sont différentes des montants prévisionnels figurant dans la loi de finances ou des montants d'aides accordés chaque année par la commission d'aide concernée.

En 2023, 62 films sont produits avec l'aide en amont de l'avance sur recettes, dont quatre coproductions minoritaires françaises (56 films en 2022 et 50 films en moyenne entre 2017 et 2019). C'est le deuxième plus haut niveau depuis 2004 (63 films), après 2021 (64 films). 58 sont des films d'initiative française, soit 24,6 % de l'ensemble des films d'initiative française agréés en 2023, un niveau équivalent à 2022 et supérieur à l'avant-crise (20,3 %).

37,1 % des films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation sont des premiers films (23 films, tous d'initiative française). 10 deuxièmes films ont également reçu l'avance avant réalisation en 2023, dont sept d'initiative française, et six troisièmes films, dont cinq d'initiative française.

Le total des avances accordées aux films agréés en 2023 s'élève à 28,08 M€, soit un montant en hausse de 13,6 % par rapport à 2022 et de 21,8 % par rapport à la moyenne entre 2017 et 2019. Ces avances couvrent, en moyenne, 10,3 % des devis des films aidés en 2023, contre 12,2 % en 2022 et 14,0 % entre 2017 et 2019. Les montants des avances par film agréé s'échelonnent entre 100 K€ et 650 K€ en 2023, alors que l'avance sur recette avant réalisation s'échelonnait entre 120 K€ et 750 K€ en 2022.

Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation



Source : CNC.

Canal+ finance 71 % des films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, soit 44 films sur 62. Ciné+ contribue au financement de 40 films bénéficiaires de l'avance et OCS en préachète sept. Les plateformes, quant à elles, en financent huit. 35 films bénéficiaires de l'avance avant réalisation sont financés par au moins une chaîne de télévision en clair. France 3 et Arte financent chacune neuf films bénéficiaires de l'avance sur recettes, France 2 en finance quatre.

Par ailleurs, 47 films bénéficiaires de l'avance sont financés par au moins une SOFICA et 42 films sont soutenus par au moins une collectivité territoriale.

II. Le financement des films produits

Les investissements sur les films agréés en nette hausse par rapport à l'avant-crise

En 2023, 1 343,54 M€ sont investis dans la production de films agréés, soit une hausse de 13,6 % par rapport à 2022, pour un nombre de films en légère hausse (+3,8 %). Le niveau des investissements est également supérieur de 12,9 % par rapport à la moyenne 2017-2019 (1 190,02 M€).

Les investissements français sur les films agréés s'établissent à 1 106,0 M€, en hausse de 24,6 % par rapport à 2022 et de 15,5 % par rapport à la moyenne observée entre 2017 et 2019. Les films d'initiative française captent 95,6 % de ces investissements en 2023 (94,4 % en 2022, et 95,5 % entre 2017 et 2019).

Les financements totaux dans la production des **films d'initiative française** atteignent 1 128,79 M€, soit une hausse de 23,4 % par rapport à 2022 (914,59 M€) et de 14,8 % par rapport à la moyenne 2017-2019 (983,07 M€). Les films d'initiative française captent 84,0 % des investissements totaux (77,4 % en 2022 et 82,6 % entre 2017 et 2019).

À 214,75 M€, les financements totaux sur les coproductions, majoritaires et minoritaires, baissent de 6,5 % par rapport à 2022, mais restent plus élevés qu'avant crise (+8,7 % par rapport à la moyenne 2017-2019).

Les investissements étrangers, d'un montant variable sur la décennie, s'établissent en 2023 à 237,29 M€, en baisse de 16,4 % par rapport à 2022, année record sur la décennie, mais en hausse de 8,7 % en regard de la période 2017-2019. 69,9 % de ces investissements sont consacrés à la production de films à majorité étrangère, un chiffre en baisse par rapport à 2022 (76,6 %), mais dans la moyenne 2017-2019 (70,6 %). La part des films d'initiative française dans le total des investissements étrangers s'établit à 30,1 % en 2023, contre 23,4 % en 2022 et 26,7 % entre 2017 et 2019.

Les investissements français dans les coproductions internationales continuent de progresser, pour atteindre 246,65 M€ en 2023, plus haut niveau depuis 2019 (252,26 M€), en hausse de 5,5 % par rapport à 2022 (233,85 M€) et de 15,6 % par rapport à 2017-2019 (213,31 M€). Les investissements français dans les coproductions à majorité étrangère s'établissent à 48,83 M€ en 2023, en très légère baisse par rapport à 2022 (-2,9 %), mais en forte hausse par rapport à la moyenne 2017-2019 (+46,3 %).

Investissements sur les films agréés (M€)

(M€)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Investissements totaux										
initiative française	799,18	1 023,79	1 208,79	1 088,88	956,91	903,43	641,27	1 122,21	914,59	1 128,79
majorité étrangère	194,95	200,38	179,72	239,01	168,64	213,19	140,25	233,44	267,60	214,75
total	994,13	1 224,17	1 388,50	1 327,89	1 125,55	1 116,62	781,52	1 355,64	1 182,20	1 343,54
Investissements français										
initiative française	753,24	923,72	1 123,77	1 034,32	890,52	820,92	604,87	1 070,13	848,20	1 057,20
majorité étrangère	44,20	46,46	40,79	53,22	36,13	39,13	24,88	42,66	50,31	48,83
total	797,44	970,17	1 164,56	1 087,54	926,65	860,05	629,75	1 112,79	898,51	1 106,03
Investissements étrangers										
initiative française	45,94	100,07	85,02	54,56	66,39	82,51	36,40	52,08	66,39	71,37
majorité étrangère	150,75	153,92	138,93	185,79	132,51	174,06	115,37	190,78	217,30	165,92
total	196,69	254,00	223,95	240,35	198,90	256,57	151,77	242,85	283,68	237,29

Source : CNC.

Les apports des diffuseurs dans le financement des films d'initiative française à un plus haut niveau historique

Dans les tableaux qui suivent, la ligne « apports des producteurs français » correspond à la part de financement que les sociétés de production doivent assumer pour couvrir le devis des films. Elle correspond au reste à financer et peut être, en partie ou dans sa totalité, couverte soit par l'obtention de financements complémentaires non identifiés au moment de l'agrément des investissements, soit par un coût de production du film inférieur au devis. Au-delà du préfinancement, « l'apport des producteurs français » correspond à la prise de risque financière assumée par les producteurs sur les futures remontées de recettes issues des différents modes d'exploitation des films. Cette ligne peut donc recouvrir aussi bien des dispositifs comme le crédit d'impôt cinéma, que des salaires et frais généraux en participation ou des apports en numéraire.

En 2023, les producteurs français demeurent les principaux financeurs des films d'initiative française au moment de l'agrément des investissements, devant les diffuseurs. Les apports des producteurs affichent en 2023 une progression de 21,2 % par rapport à 2022, pour atteindre 438,09 M€ et s'établir ainsi à 15,5 % au-dessus de la moyenne 2017-2019. Leur apport représente 38,8 % du devis, en baisse de 0,7 point par rapport à 2022, mais à un niveau qui reste très élevé depuis la réforme du crédit d'impôt en 2016.

Les investissements des diffuseurs dans le financement des films d'initiative française (préachats et apports en coproduction) atteignent, en 2023, 383,87 M€, un niveau historique, en hausse de 41,4 % par rapport à 2022. Les diffuseurs financent ainsi les films d'initiative française à hauteur de 34,0 % du devis en moyenne, part la plus élevée depuis 2015 (35,5 %).

En 2023, les mandats (distribution en salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) en faveur des films d'initiative française s'établissent à 109,77 M€, en baisse de 5,8 % par rapport à 2022 (116,52 M€) et de 23,1 % par rapport à la moyenne 2017-2019 (142,69 M€). L'ensemble des mandats, y compris les mandats pour la vente des films sur les marchés étrangers hors pays coproducteurs, finance 9,7 % des devis des films d'initiative française en 2023, en recul de 3,0 points par rapport à 2022 et de 4,6 points par rapport à la moyenne 2017-2019, et à son niveau le plus bas depuis plus de vingt ans (9,1 % des devis en 2002), poursuivant une tendance à la baisse particulièrement sensible depuis 2017.

La part des SOFICA dans le financement des films d'initiative française s'élève à 3,1 % en 2023, au même niveau que 2022. En valeur, les apports des SOFICA sont en hausse, à 34,53 M€ en 2023, soit +19,9 % par rapport à 2022 (28,79 M€), mais en légère baisse (-4,5 %) par rapport à la moyenne 2017-2019 (36,15 M€).

Les apports étrangers, à 71,37 M€, continuent de progresser en 2023, à +7,5 % par rapport à 2022 et +5,2 % par rapport à 2017-2019. Ces apports assurent 6,3 % du financement des films d'initiative française, en léger recul de 1,0 point par rapport à 2022.

Les financements publics (soutien automatique et soutiens sélectifs du CNC + aides régionales) s'établissent en 2023 à 93,43 M€, soit un montant 23,4 % plus élevé qu'en 2022, à un niveau jamais atteint depuis 2010 (99,26 M€), exception faite de 2021, année post-crise exceptionnelle au cours de laquelle des aides majorées ont été versées aux producteurs (112,01 M€). Cette hausse suit celle des investissements dans la création cinématographique française, d'où un taux de couverture stable des aides publiques : 8,3 % des financements des films d'initiative française en 2023, contre 7,9 % en 2022 (8,8 % entre 2017 et 2019).

Dans le détail, les aides sélectives du CNC atteignent 39,04 M€ en 2023, en hausse de 19,5 % par rapport à 2022 (32,66 M€), et de 37,4 % par rapport à la moyenne 2017-2019 (28,41 M€).

Leur part dans les devis des films d'initiative française agréés en 2023 s'établit à 3,5 %, à un niveau stable par rapport aux années précédentes (3,6 % en 2022 et 2,9 % entre 2017 et 2019). Les aides automatiques atteignent 24,25 M€, en forte progression (+28,9 %) par rapport à 2022, mais toujours bien en-dessous de la moyenne 2017-2019 (-33,4 %). La baisse de la mobilisation du soutien automatique reste en lien, en 2023, avec la reprise progressive de la fréquentation, qui entraîne une baisse de la génération de soutien.

Enfin, la contribution des collectivités territoriales (y compris apports du CNC) au financement des films d'initiative française représente 2,7 % des devis, en légère hausse par rapport à 2022 (2,3 %) et par rapport à la moyenne observée entre 2017 et 2019 (2,2 %).

Évolution du financement des films d'initiative française (M€)

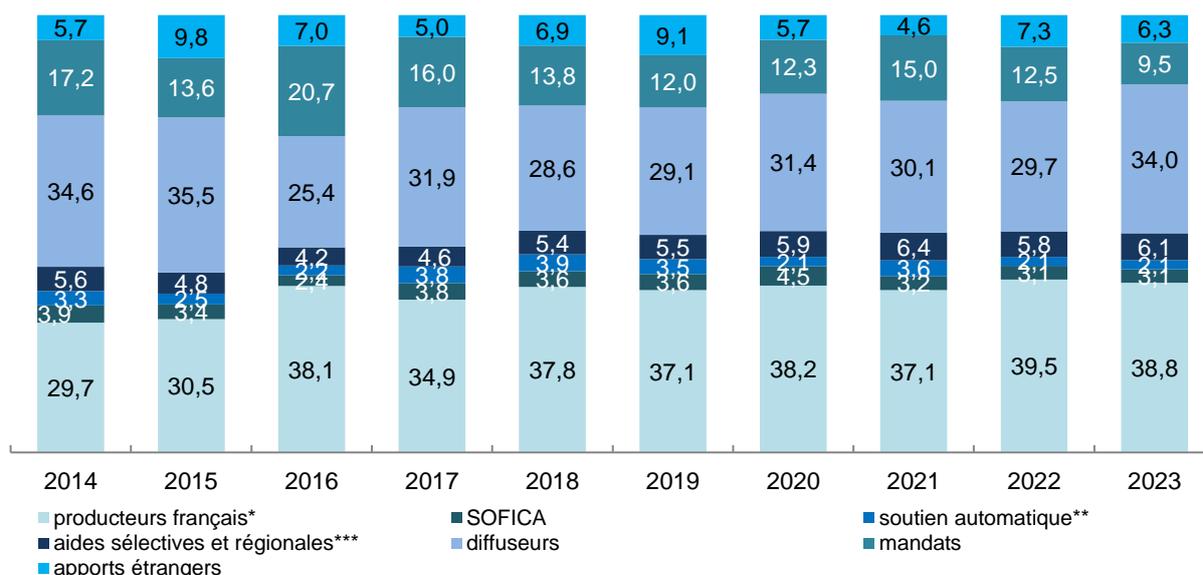
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	évol. 23/22 (%)
investissements français	890,52	820,92	604,87	1 070,13	848,20	1 057,42	+24,7
apports des producteurs français ¹	361,95	335,21	244,69	416,23	361,40	438,09	+21,2
apports des SOFICA	34,21	32,86	28,61	36,15	28,79	34,53	+19,9
soutien automatique du CNC ²	37,11	31,22	13,38	40,46	18,81	24,25	+28,9
aides sélectives du CNC	27,32	28,23	20,18	39,35	32,66	39,04	+19,5
aides régionales ³	24,34	21,90	17,62	32,19	20,81	30,14	+44,8
apports en coprod. des TV	44,13	42,89	35,00	52,61	37,45	54,90	+46,6
préachats des diffuseurs	229,85	220,37	166,24	285,13	234,09	328,97	+40,5
mandats groupés ⁴	69,15	62,40	41,17	69,61	37,21	56,82	+52,7
mandats salle	17,03	17,50	19,90	28,06	16,55	26,36	+59,3
mandats vidéo et mandats TV	4,22	0,93	1,38	4,39	4,55	1,65	-63,7
mandats étrangers (part française) ⁵	41,21	27,40	16,70	65,94	55,87	22,68	-59,4
investissements étrangers	66,39	82,51	36,40	52,08	66,39	71,37	+7,5
dont mandats étrangers (part étrangère) ⁵	2,00	7,84	0,86	3,29	2,33	2,27	-2,8
total	956,91	903,43	641,27	1 122,21	914,59	1 128,79	+23,4

Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément. / ³ Aides régionales incluant les apports du CNC. / ⁴ Mandats couvrant plusieurs catégories de droits d'exploitation ne pouvant être dissociés. / ⁵ Mandats pour la vente des films sur les marchés étrangers hors pays coproducteurs.

Évolution de la répartition du financement des films d'initiative française (%)



Source : CNC.

* Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

** Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

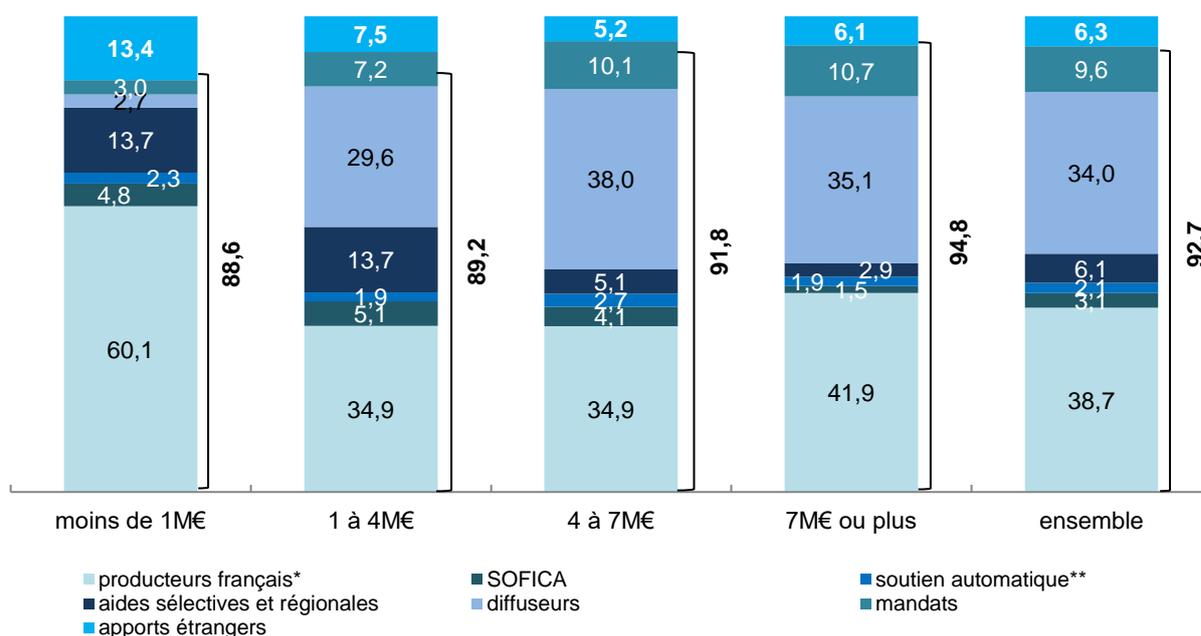
*** Aides régionales incluant les apports du CNC.

La structure de financement des films d'initiative française est étroitement corrélée au montant total du devis. Les aides publiques (soutien automatique et soutiens sélectifs du CNC + aides régionales) assurent 15,7 % du financement des films à moins de 4 M€ en 2023, contre 4,8 % des films au devis supérieur ou égal à 7 M€. À l'inverse, la part des mandats est plus élevée pour les films à devis élevé (10,7 % des financements en 2023) que pour les films dont le devis est inférieur à 4 M€ (6,9 % des financements).

En 2023, la part de financement assurée par les producteurs français atteint 60,1 % pour les films à moins de 1 M€ et 41,9 % pour les films avec un devis de 7 M€ ou plus, contre 34,9 % pour les films de 1 M€ à 4 M€ et pour ceux entre 4 M€ et 7 M€.

La part des diffuseurs est faible dans le financement des films à moins de 1 M€ (2,7 %), tandis qu'elle représente 29,6 % pour les films entre 1 M€ et 4 M€, et jusqu'à 38,0 % pour les films de 4 M€ à 7 M€, ce qui en fait la première source de financement pour ces films dits 'du milieu'.

Répartition du financement des films d'initiative française selon leur devis en 2023 (%)



Source : CNC.

* Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

** Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

*** Aides régionales incluant les apports du CNC.

Des investissements étrangers dans le financement des films minoritaires français en recul sensible

En lien avec un moindre nombre de films, le devis total des coproductions à majorité étrangère recule de 19,8 % par rapport à 2022, mais reste légèrement au-dessus de la moyenne observée entre 2017 et 2019 (+3,8 %) pour s'établir à 217,75 M€.

En 2023, les investissements étrangers dans ces coproductions diminuent de 23,6 % à 165,92 M€. Les investissements français se maintiennent davantage, avec une baisse limitée de 2,9 % par rapport à 2022, à 48,83 M€.

Dans le détail de la part française du financement, les apports des diffuseurs, deuxième source française de financement derrière les producteurs, doublent presque (+47,2 %), pour s'établir à 13,59 M€, au plus haut niveau depuis 2017.

Le recours au soutien automatique baisse, de son côté, de 31,0 % (0,51 M€), mais le montant des aides sélectives augmente de 11,7 % (7,66 M€), et celui des aides régionales de 18,7 %

(1,67 M€). Le soutien public, à 9,84 M€ augmente ainsi globalement de 9,3 % par rapport à 2022 (9,00 M€) et de 25,5 % par rapport à la moyenne 2017-2019 (7,84 M€).

Tous modes d'exploitation confondus, les mandats baissent de 35,9 % par rapport à 2022, à 9,73 M€. Les mandats étrangers en particulier, y compris les mandats pour la vente des films sur les marchés hors pays coproducteurs, s'établissent à 4,56 M€, en baisse de 54,7 % par rapport à 2022. Enfin, les apports des SOFICA diminuent de 64,3 % par rapport à 2022 à 1,56 M€.

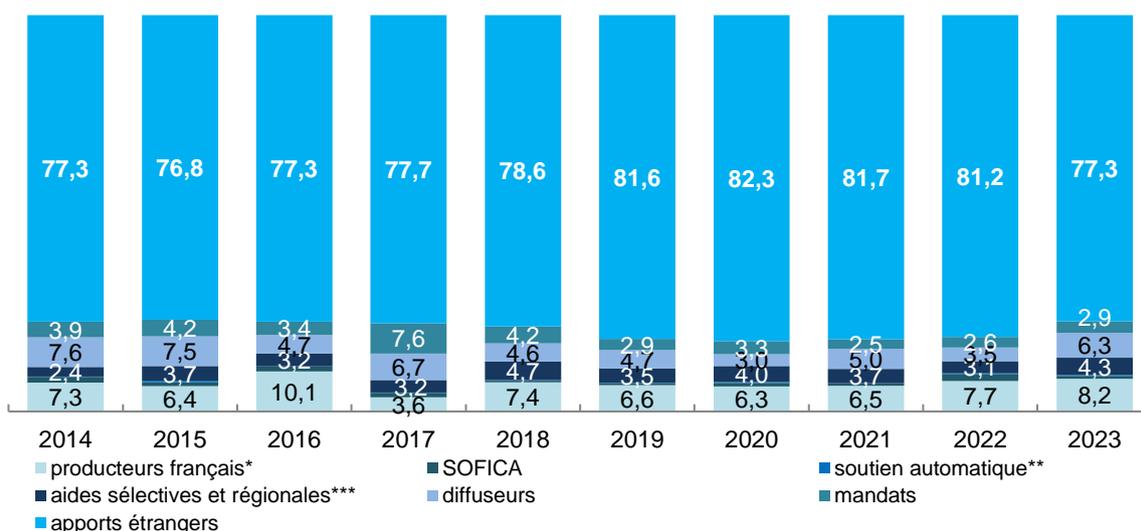
Évolution du financement des films minoritaires (M€)

	2019	2020	2021	2022	2023	évol. 23/22 (%)
investissements français	39,13	24,88	42,66	50,31	48,83	-2,9
apports des producteurs français ¹	14,12	8,89	15,20	20,62	17,68	-14,3
apports des SOFICA	1,25	1,26	1,18	4,38	1,56	-64,3
soutien automatique ²	0,14	0,31	0,18	0,73	0,51	-31,0
aides sélectives	6,46	4,04	6,94	6,86	7,66	+11,7
aides régionales ³	1,08	1,62	1,66	1,41	1,67	+18,7
apports en coprod. des chaînes de TV	2,00	0,83	2,28	1,83	2,87	+57,5
préachats des diffuseurs	7,97	3,36	9,41	7,41	10,72	+44,7
mandats groupés ⁴	1,38	0,36	0,18	1,47	2,26	+54,3
mandats salle	2,98	2,46	3,77	3,54	2,83	-19,9
mandats video et mandats TV	0,06	0,04	0,43	0,10	0,08	-22,0
mandats étrangers (part française) ⁵	1,69	1,72	1,44	1,97	0,98	-50,1
investissements étrangers	174,06	115,37	190,78	217,30	165,92	-23,6
dont mandats étrangers (part étrangère) ⁵	7,57	10,64	6,06	8,10	3,58	-55,8
total	213,19	140,25	233,44	267,60	217,75	-19,8

Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés. / ² Soutien automatique mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément. / ³ Aides régionales incluant les apports du CNC. / ⁴ Mandats couvrant plusieurs catégories de droits d'exploitation ne pouvant être dissociés. / ⁵ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

Évolution de la répartition du financement des films minoritaires (%)



Source : CNC.

* Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

** Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

*** Aides régionales incluant les apports du CNC.

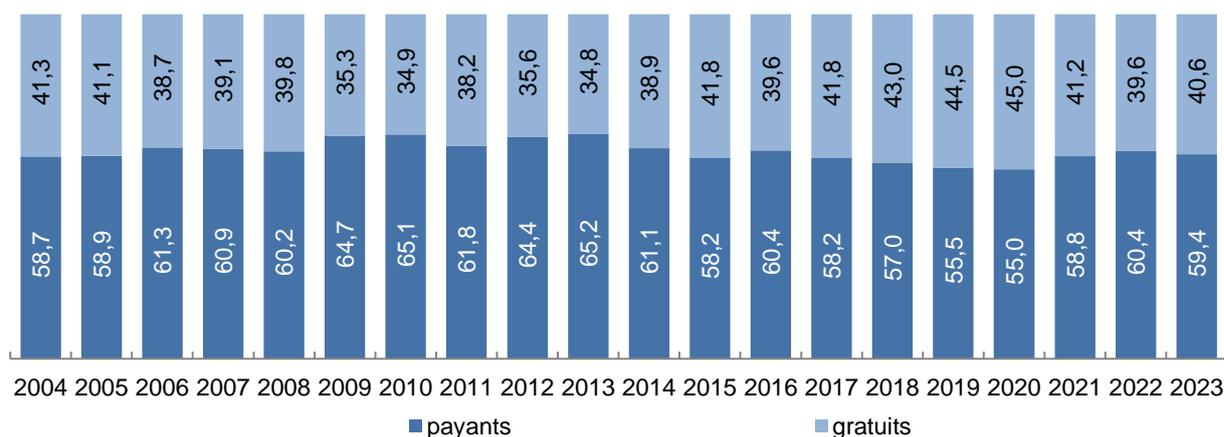
Une part des diffuseurs payants en recul par rapport à 2022 mais qui reste dans la fourchette haute

Seuls apparaissent dans ces résultats les investissements dans les films ayant reçu l'agrément des investissements du CNC et les films ayant reçu l'agrément de production quand l'agrément des investissements n'était pas requis. Ces données n'incluent ni les indexations de prix calculées sur les recettes salles, ni les films financés par un diffuseur payant et non agréés par le CNC. Ce périmètre explique les écarts avec les montants d'investissements déclarés chaque année par les diffuseurs à l'Arcom (Autorité publique française de régulation de la communication audiovisuelle et numérique). Les évolutions sont donc à considérer avec précaution, notamment au regard des obligations de production.

Depuis 2021, sont inclus dans les financements par les diffuseurs payants ceux des services de vidéo à la demande. Si un seul film financé par une plateforme a été agréé en 2021 (*Notre-Dame brûle* de Jean-Jacques Annaud, préfinancé par Prime Video), 17 films, tous d'initiative française étaient concernés en 2022, et 38 en 2023, dont une coproduction minoritaire.

En 2023, les diffuseurs payants représentent 59,4 % des apports des diffuseurs, en très légère baisse de 1,0 point par rapport à 2022 et de 1,7 point par rapport à 2014. Cette part reste malgré tout dans la fourchette haute de la décennie (58,6 % en moyenne sur la période 2014-2023), mais inférieure à la moyenne des 20 dernières années (60,4 %).

Répartition des apports des diffuseurs dans la production cinématographique

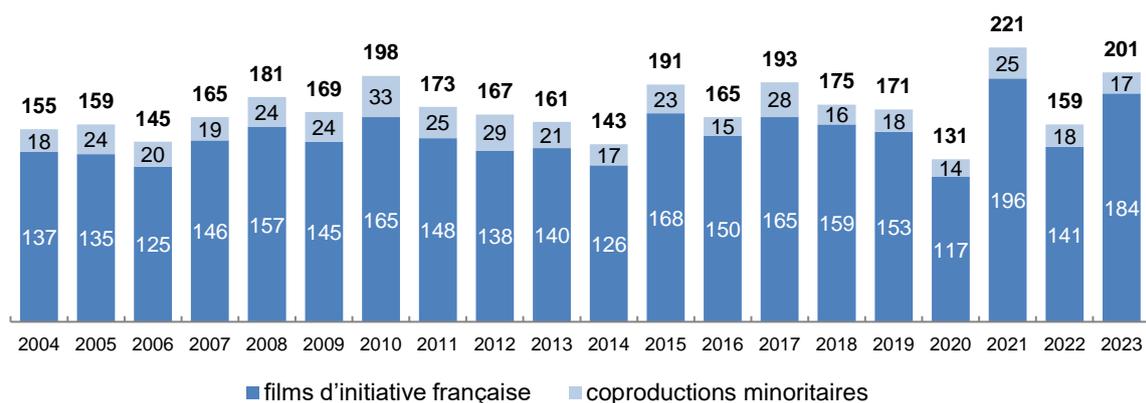


Source : CNC.

En 2023, les diffuseurs (payants et gratuits) ont financé 201 films (67,4 % des films agréés), soit +26,4 % par rapport à 2022, et un niveau légèrement au-dessus de la moyenne de la décennie (+3,9 %). En particulier, 184 films d'initiative française ont bénéficié d'apports de diffuseurs : 78,0 % des films d'initiative française agréés, soit 9,8 points de plus que la moyenne observée entre 2017 et 2019 (68,2 %).

21 films d'initiative française sont financés par un seul diffuseur en 2023 (17 en 2022), et trois films sont financés par cinq diffuseurs (aucun en 2022) : *les Nouveaux Patrons* de Max Mauroux, *En tongs au pied de l'Himalaya* de John Wax et *Inestimables* d'Éric Fraticelli. 21 films sont financés par quatre diffuseurs, contre 13 en 2022. En 2023, 125 films, soit 53,0 % des films d'initiative française, bénéficient d'au moins un diffuseur gratuit et un diffuseur payant (84 en 2022).

Nombre de films financés par les diffuseurs payants et gratuits



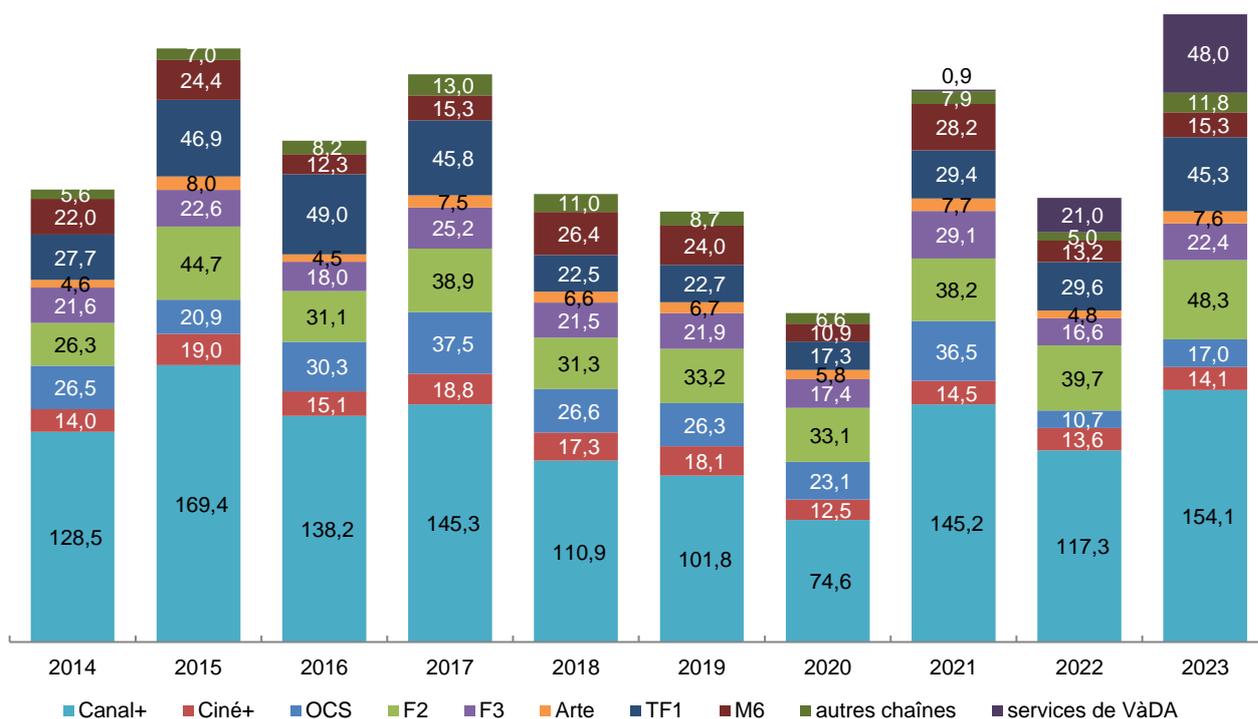
Source : CNC.

Nombre de films d'initiative française financés par diffuseur

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
France Télévisions	55	72	55	62	61	63	52	71	53	66
France 2	25	45	30	32	33	35	30	39	35	36
France 3	30	25	23	32	29	31	23	32	20	30
France 4	-	2	6	1	2	2	-	-	-	-
France 5	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
France O	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-
Groupe TF1	14	18	21	16	11	10	10	9	11	18
TF1	13	18	20	17	9	8	8	8	11	11
TMC	8	10	9	10	10	10	10	8	8	16
TFX	-	4	4	3	2	5	1	-	-	-
TF1 Séries Films	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe M6	10	10	6	13	14	11	6	13	6	8
M6	10	10	5	10	14	11	6	12	6	8
W9	7	7	5	13	11	10	6	11	4	8
6ter	-	-	-	1	1	-	1	-	-	-
Gulli	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
Groupe Canal+	108	137	117	138	132	130	95	175	114	147
Canal+	92	113	98	117	113	109	78	153	104	136
Ciné+	72	100	87	99	109	112	87	152	105	123
C8	10	11	12	18	13	6	11	8	4	16
Cstar	-	-	-	-	-	-	1	1	1	-
NRJ Group	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
NRJ12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chérie 25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
autres diffuseurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RMC Story	-	-	-	-	3	1	-	-	-	-
Arte	10	20	14	17	17	16	14	17	12	17
OCS	39	37	47	51	44	40	23	34	16	24
Netflix	-	-	-	-	-	-	-	-	8	17
Prime Vidéo	-	-	-	-	-	-	-	1	5	12
Disney+	-	-	-	-	-	-	-	-	4	9
total	126	168	150	165	159	153	117	196	141	184
<i>chaînes publiques</i>	65	92	68	79	78	78	66	88	65	83
<i>chaînes privées gratuites</i>	31	38	38	44	39	28	27	30	21	39
<i>chaînes payantes</i>	122	152	141	154	154	147	109	190	135	173
<i>diffuseurs non-linéaires</i>	-	-	-	-	-	-	-	1	17	38

Source : CNC.

Répartition des apports sur les films d'initiative par diffuseur (M€)



Source : CNC.

Groupe Canal+ : 149 films préfinancés, dont 147 films d'initiative française, à hauteur de 175,39 M€

149 films agréés en 2023 font l'objet d'un investissement du groupe Canal+, dont 147 d'initiative française, soit 33 films de plus qu'en 2022 et 14 de plus que la moyenne observée entre 2017 et 2019 (133 films par an). Le groupe investit un montant global de 175,39 M€, en hausse de 28,0 % par rapport à 2022 (136,97 M€), et de 22,2 % par rapport à 2017-2019 (143,51 M€).

La chaîne **Canal+** investit un montant global de 160,58 M€ en 2023, en hausse de 30,9 % par rapport à 2022 et de 28,8 % par rapport à 2017-2019. 136 films d'initiative française sont pré-achetés par la chaîne Canal+ en 2023 (104 en 2022). Sur l'ensemble des films d'initiative française, la part des films financés par Canal+ s'établit donc à 57,6 % (50,0 % en 2022 et 48,5 % en moyenne entre 2017 et 2019), plus haut niveau depuis 2010 (65,5 %) après 2021 (57,7%). L'apport total de la chaîne Canal+ dans les films d'initiative française (154,11 M€) progresse de 31,4 % par rapport à 2022 (117,29 M€), et de 22,6 % par rapport à la moyenne 2017-2019 (119,33 M€). L'investissement moyen de Canal+ s'établit ainsi, en 2023, à 1,13 M€ par film d'initiative française, à un niveau équivalent à 2022 (+0,5 %) et le plus haut niveau depuis 2017 (1,24 M€).

Canal+ est ainsi à l'origine de 46,8 % du montant des préachats de films d'initiative française en 2023 et de 40,1 % des apports des diffuseurs en préachats et en coproduction, et couvre, en moyenne, 18,6 % des devis des films d'initiative française qu'elle préachète (19,0 % en 2022).

L'engagement financier de Canal+ dans les coproductions minoritaires françaises atteint 6,46 M€ (5,38 M€ en 2022), dépassant la moyenne d'avant-crise (5,33 M€ entre 2017 et 2019). En 2023, la chaîne apporte, en moyenne par film, 497,1 K€ à la production de 13 films

minoritaires français, contre 448,0 K€ pour 12 films en 2022. Canal+ couvre en moyenne 6,9 % des devis en 2023.

43 premiers films d'initiative française en 2023 font l'objet d'un financement par Canal+, soit 57,3 % d'entre eux, et une hausse de 21,4 % par rapport à 2022 (23 premiers films financés, soit 35,9 %). L'investissement moyen de la chaîne cryptée sur les premiers films est de 828,9 K€, contre 629,3 K€ en 2022. Canal+ finance 17 deuxièmes films d'initiative française, soit 44,8 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2023 (51,3 % en 2022). La chaîne finance également, en 2023, 59 des 143 films à moins de 4 M€, soit 41,3 % d'entre eux, contre 49 sur 136 en 2022, soit 36,0 %.

Quatre des 12 films d'animation d'initiative française agréés en 2023 sont financés par Canal+ (deux en 2022), ainsi que six des 33 documentaires d'initiative française (deux en 2022).

En 2023, **Ciné+** investit 14,81 M€ dans les films agréés, soit +3,6 % par rapport à 2022 (14,30 M€) et -21,4 % par rapport à la moyenne 2017-2019 (18,85 M€). Malgré le développement et la concurrence potentielle des services de vidéo à la demande par abonnement (VàDA) sur la deuxième fenêtre, la chaîne préfinance plus de films en 2023 : 135 films, dont 123 d'initiative française, contre 119 (dont 105 films d'initiative française) en 2022 et 124 (dont 112 films d'initiative française) en 2019. Pour ces derniers, l'intervention de Ciné+ s'établit à 14,11 M€, contre une moyenne de 18,05 M€ par an entre 2017 et 2019. Ciné+ finance parallèlement 12 films de coproduction à majorité étrangère en 2023 (14 en 2022). 0,70 M€ sont consacrés à ces films (+7,2 % par rapport à 2022). Sur l'ensemble des films d'initiative française agréés, la part des films financés par Ciné+ s'élève à 52,1 % en 2023 (50,5 % en 2022), un taux supérieur à 50 % pour la troisième fois sur les dix dernières années.

Les investissements de Ciné+ couvrent 2,2 % des devis des films d'initiative française financés en 2023 (2,3 % en 2022). Après une année de hausse, l'investissement moyen par film d'initiative française repart à la baisse et s'établit à 114,7 K€ en 2023 (-11,7 % par rapport à 2022), soit le deuxième plus bas niveau historique derrière 2021 (95,3 K€). En 2023, Ciné+ investit, en moyenne, 58,4 K€ dans les coproductions minoritaires, couvrant 1,0 % de leur devis.

C8 investit dans la production de 17 films agréés en 2023, tous d'initiative française, soit 5,7 % de la totalité des films agréés et 7,2 % des films d'initiative français. C'est le plus haut niveau depuis 2017 (19 films). Sur les 2,89 M€ d'investissement total, 2,43 M€ sont des préachats de droits de diffusion. La chaîne s'engage, en moyenne, à hauteur de 169,7 K€ par film, couvrant 3,9 % des devis des films concernés, un niveau de couverture dans la moyenne décennale (4,1 %).

Orange : 25 films préfinancés, dont 24 films d'initiative française, à hauteur de 17,51 M€

OCS finance 25 films agréés en 2023, dont 24 films d'initiative française, des chiffres en nette augmentation par rapport à 2022 (17 films, dont 16 d'initiative française), mais qui reste le deuxième niveau le plus faible depuis 2013 (18 films, tous d'initiative française). Le groupe investit ainsi dans 8,4 % des productions agréées. Le montant total des préachats s'établit en 2023 à 17,51 M€, dont 500 K€ dans la seule coproduction minoritaire (*Une part manquante* de Guillaume Senez). En hausse de 51,2 % par rapport à 2022 (10,93 M€), ce montant reste là encore le deuxième plus faible depuis 2013 (11,56 M€). La chaîne couvre cependant, en 2023, 15,8 % du devis des films, taux le plus haut depuis 2012 (16,8 %). Elle apporte, en moyenne, 700,2 K€ par film agréé, un montant en hausse de 5,7 % par rapport à 2022 (670,3 K€).

Parmi les films d'initiative française préachetés par OCS, quatre sont des premiers films (8 en 2022 et en 2021), soit 5,3 % des premiers films d'initiative française. OCS préachète par ailleurs, huit deuxièmes films d'initiative française (3 en 2022 et 7 en 2021), soit 21,6 % de l'ensemble des deuxièmes films d'initiative française agréés (7,7 % en 2022).

Orange studio coproduit quatre films en 2023, tous d'initiative française, pour un apport total de 290,0 K€, dont *Mousquetaire* de Houda Benyamina, ainsi que trois premiers films : *les Prodigieuses* de Frédéric et Valentin Potier, *Drone* de Simon Bouisson et *Omar dans son château* d'Ali Marhyar.

France Télévisions : 73 films préfinancés, dont 66 films d'initiative française, à hauteur de 74,83 M€

France Télévisions investit, en 2023, dans 73 films, dont 66 d'initiative française, soit 24,5 % de l'ensemble des films agréés, et 28,0 % des films d'initiative française agréés. Il s'agit d'une nette progression par rapport à 2022 (56 films, dont 53 d'initiative française) et par rapport à la moyenne 2017-2019 (64 films, dont 62 d'initiative française). Les investissements de France Télévisions s'élèvent en 2023 à 74,83 M€, montant le plus élevé en dix ans, à 30,1 % au-dessus de l'investissement de 2022 (57,53 M€). Ils couvrent en moyenne 14,9 % du devis des films, et 15,5 % du devis des films d'initiative française.

Dans le détail des chaînes du groupe, **France 2** participe à 39 films, dont 36 d'initiative française (36 films, dont 35 d'initiative française, en 2022), pour un investissement total de 50,43 M€. Ce montant est en augmentation de 25,3 % par rapport à 2022, et de 44 % par rapport à la moyenne 2017-2019 (34,9, pour un nombre de films préfinancés également en augmentation (+8,3 % par rapport à 2022 et +14 % par rapport à la moyenne 2017-2019 (34,3 films, dont 33,3 d'initiative française). Les préachats représentent 54,7 % des apports, une part stable sur la décennie. France 2 consacre, en moyenne, 1,29 M€ à chaque film dans lequel elle investit, soit une hausse de 15,7 % par rapport à 2022 (1,12 M€), et le montant le plus élevé jamais enregistré, principalement porté par les investissements de la chaîne dans *l'Amour ouf* de Gilles Lellouche. Les investissements de France 2 couvrent ainsi les devis à hauteur de 16,4 % en moyenne, contre 15,6 % en 2022, là encore le taux de couverture le plus haut enregistré.

France 2 finance, en 2023, 11 premiers films dont un minoritaire, *le Procès du chien* de Laetitia Dosch, et quatre deuxièmes films.

France 2 investit, en 2023, uniquement dans des fictions (33 fictions et trois documentaires en 2022).

En 2023, **France 3** finance 34 films, dont 30 d'initiative française, contre 22 films dont 20 d'initiative française en 2022, et 32 dont 30,7 d'initiative française en moyenne entre 2017 et 2019. Sa contribution s'établit à 24,40 M€, en hausse de 41,1 % par rapport à 2022 (17,29 M€), et en légère hausse de 2,6 % par rapport à la moyenne 2017-2019 (23,79 M€). 52,9 % des investissements de France 3 sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2023 (52,5 % en 2022). La chaîne consacre, en moyenne, 717,6 K€ à chaque film dans lequel elle investit (785,8 K€ en 2022). Ses investissements couvrent 12,5 % des devis des films financés (12,2 % en 2022).

En 2023, France 3 finance 12 premiers films, dont 11 d'initiative française, contre cinq, tous d'initiative française, en 2022. France 3 finance également huit deuxièmes films, dont six d'initiative française, contre six, tous d'initiative française, en 2022. France 3 investit dans quatre films d'animation en 2023 (deux en 2022) et aucun film documentaire (comme en 2022).

Groupe TF1 : 11 films préfinancés, tous d'initiative française, à hauteur de 50,20 M€

En 2023, les interventions de **TF1** dans la production cinématographique agréée concernent 11 films, tous d'initiative française, comme en 2022 (8 films, tous d'initiative française, les trois

années précédentes), soit 3,7 % des films agréés. Les investissements ont plus que doublé en 2023 (+57,8 % par rapport à 2022), à 50,20 M€, soit le plus haut niveau depuis 2011 (51,82 M€). Les préachats de droits de diffusion représentent 71,5 % des investissements du groupe (77,0 % en 2022 et 68,6 % en 2021).

La chaîne consacre, en moyenne, 4,56 M€ à chaque film dans lequel elle investit, plus haut niveau historique (2,69 M€ en 2022), qui s'explique notamment par l'investissement élevé de TF1 dans *De Gaulle, parties 1 et 2* d'Antonin Baudry. Ces investissements couvrent, en moyenne, 21,4 % du devis (20,3 % en 2022), plus haut niveau depuis 2020 (22,8 %) et quatrième plus haut niveau depuis vingt ans.

TMC investit de son côté dans 16 films en 2023 (5,4 % des films agréés), tous des fictions d'initiative française, contre 8 films les deux années précédentes. Le montant total de ses investissements, totalement effectués en préachats, s'élève à 4,93 M€, montant le plus élevé jamais enregistré, à +44,6 % par rapport à 2022 (2,73 M€) et +50,5 % par rapport à la moyenne des dix dernières années (2,49 M€).

Groupe M6 : 8 films préfinancés, tous d'initiative française, à hauteur de 15,25 M€

En 2023, les interventions de **M6** dans la production cinématographique agréée concernent huit films, tous d'initiative française (6 films en 2022 et 12 films en moyenne entre 2017 et 2019). Cela représente 2,7 % des films agréés et 3,4 % des films d'initiative française. Les investissements du groupe atteignent 15,25 M€, soit une augmentation de 15,5 % par rapport à 2022, mais un niveau d'investissement inférieur de 4,5 % à la moyenne décennale. M6 consacre 80,0 % de ses investissements à des préachats de droits de diffusion en 2023, contre 84,1 % en 2022 et 77,5 % en 2021. Le groupe investit, en moyenne, 1,91 M€ par film (2,20 M€ en 2022). Ce montant couvre 18,3 % du devis des films concernés, une part dans la moyenne de ces dix dernières années (18,2 %).

W9 investit dans les mêmes huit films d'initiative française que M6 en 2023 (2,7 % des films agréés et 3,4 % des films d'initiative française), contre quatre en 2022 et 11 en 2021. L'apport total de la chaîne s'établit à 2,63 M€, exclusivement en préachats. Son apport moyen, à 328,1 K€ par film, est le plus élevé depuis 2016 (340,0 K€).

Arte France : 23 films préfinancés, dont 17 films d'initiative française, à hauteur de 9,19 M€

Arte, en tant que chaîne relevant d'un traité franco-allemand, n'a pas d'obligation contrairement aux autres chaînes. Néanmoins, la chaîne prend volontairement des engagements en faveur de la production cinématographique.

En 2023, les interventions d'**Arte France** dans la production cinématographique agréée concernent 23 films, dont 17 d'initiative française, soit un niveau supérieur à 2022 (16 films, dont 12 d'initiative française) et dans la moyenne 2017-2019 (20 films, dont 15 d'initiative française). Ses investissements s'établissent à 9,19 M€ en 2023, soit une hausse de 40,3 % par rapport à 2022 (6,55 M€) et de 3,7 % par rapport à la moyenne de la décennie. 38,6 % des investissements d'Arte France sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2023 (33,7 % sur les dix dernières années). Contrairement aux autres diffuseurs qui investissent majoritairement par le biais de préachats, Arte France favorise donc les apports en coproduction.

La chaîne consacre, en moyenne, 399,3 K€ à chaque film dans lequel elle investit, à un niveau légèrement inférieur à 2022 (409,1 K€). Ses investissements couvrent, en moyenne, 12,1 % du devis, un niveau supérieur à 2022 (8,5 %) et le plus haut niveau depuis 2017 (12,9 %).

En 2023, Arte France préfinance cinq premiers films (comme en 2022) et quatre deuxièmes films (deux en 2022). La chaîne investit dans 17 fictions (11 en 2022), trois documentaires (comme en 2022) et trois films d'animation (comme en 2022).

Les services de VàDA : 40 films préfinancés, dont 39 films d'initiative française, à hauteur de 48,23 M€

2023 voit la montée en puissance des services de VàDA dans le financement de la création cinématographique française. Les services de VàDA (Disney+, Netflix, Prime Video et HBO Max) financent 40 films, contre 17 en 2022 et un seul en 2021 (*Notre-Dame brûle* de Jean-Jacques Annaud, préacheté par Prime Video). Cela correspond à 13,4 % des films agréés dans l'année. Parmi eux se trouve un seul film minoritaire : *Une part manquante*, de Guillaume Senez, préfinancé par Disney+.

Le montant total des investissements de ces services s'élève, en 2023, à 48,23 M€, contre 21,01 M€ en 2022 et 0,90 M€ en 2021, couvrant en moyenne 13,4 % du devis des films concernés (19,3 % en 2022).

Pour 12 de ces 40 films, les services sont le seul diffuseur payant et pour 3 d'entre eux, le seul diffuseur au global. Les services préachètent neuf premiers films (huit en 2022), soit 23,7 % des films qu'elles préachètent, et neuf deuxièmes films (trois en 2022).

En 2023, **Netflix** investit en 2023 dans 5,7 % des films agréés, soit 17 films, tous d'initiative française, pour un total de 31,50 M€. Le service s'engage notamment dans sept films à plus de 7,00 M€, dont *l'Amour ouf* de Gilles Lellouche (35,75 M€ de devis). Son investissement moyen est de 1,85 M€, pour un taux de couverture de 19,8 %, contre un investissement moyen de 2,22 M€ en 2022, pour un taux de couverture de 21,9 %.

En 2023, Netflix investit dans cinq premiers films (trois en 2022) et trois deuxièmes films (deux en 2022). Le service s'engage dans un documentaire, et un film d'animation (aucun documentaire et un film d'animation en 2022).

De son côté, **Prime Video** investit dans 12 films, tous d'initiative française, soit 4,0 % de l'ensemble des films agréés. Le service s'engage pour un montant total de 9,86 M€. Le service investit, en moyenne, à hauteur de 820,0 K€ par film et couvre 13,2 % du devis des films en 2023.

Prime Video investit dans deux premiers films en 2023 (quatre en 2022) et trois deuxièmes films (aucun en 2022).

Disney+ s'engage en 2023 dans 3,4 % des films agréés, soit 10 films, dont neuf d'initiative française, pour un investissement total de 6,45 M€. Disney+ investit en moyenne 690,0 K€ par film, couvrant le devis à hauteur de 5,2 %. Le service investit notamment dans *De Gaulle*, parties 1 et 2, d'Antonin Baudry (respectivement 37,74 M€ et 37,77 M€ de devis).

En 2023, Disney+ investit dans deux premiers films (un en 2022) : *Drone*, de Simon Bouisson (4,82 M€) et *la Pampa*, d'Antoine Chevrollier (2,98 M€). Disney+ accompagne également trois deuxièmes films, dont *De Gaulle, partie 1*, d'Antonin Baudry (37,74 M€). Disney+ n'investit ni dans le documentaire, ni dans l'animation.

Max (HBO), qui sera lancé d'ici l'été 2024, fait son apparition en finançant son premier film en 2023, *Heureux gagnants*, troisième film de Maxime Govare et premier film de Romain Choay.

Si la part des services de VàDA dans le financement des films augmente rapidement, représentant en 2023 12,6 % des apports des diffuseurs, leurs stratégies d'investissement diffèrent de celles des diffuseurs linéaires : l'investissement moyen par film des services de VàDA reste en effet globalement faible comparé à celui des diffuseurs linéaires. Netflix, avec un apport moyen de 1,85 M€ par film, reste derrière TF1 (4,56 M€) et M6 (1,91 M€). Prime, avec un apport moyen de 820,0 K€, et Disney+, avec un apport moyen de 690,0 K€, restent loin derrière Canal+ (1,13 M€) et France Télévisions (1,02 M€).

L'intervention des SOFICA, un nombre de films à un plus haut niveau historique

Les SOFICA sont intervenues dans le financement de 136 films agréés en 2023, plus haut niveau historique, contre 108 films en 2022 et 113 en moyenne entre 2017 et 2019. L'investissement moyen des SOFICA par film s'établit à 264,4 K€, un montant en baisse de 13,6 % par rapport à 2022 (307,1 K€). Il couvre, en moyenne, 5,3 % du devis des films concernés, part en baisse de 1,6 point par rapport à 2022 et la plus basse depuis 2008 (4,8 %). L'investissement global des SOFICA, à 36,09 M€, est néanmoins en hausse de 8,8 % par rapport à 2022 (33,16 M€).

Intervention des SOFICA dans la production cinématographique

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
films financés par les SOFICA	103	112	97	116	106	116	96	129	108	136
dont films d'initiative française	89	101	90	103	101	108	90	120	93	125
investissements des SOFICA (M€)	33,99	36,73	31,70	44,04	34,81	34,11	29,87	37,33	33,16	36,09

Source : CNC.

66 M€ de soutien automatique versés en 2023

Dans cette partie, le soutien automatique comptabilisé est celui effectivement mobilisé dans l'année par les producteurs (année = année de mobilisation). Ce soutien sert au financement de la production d'œuvres de long métrage ayant reçu un agrément des investissements dans l'année ou ultérieurement, de courts métrages ou d'œuvres en phase de préparation et n'ayant pas encore reçu l'agrément des investissements.

297 entreprises de production cinématographique ont mobilisé 66,00 M€ de soutien automatique, majorations comprises. Le soutien investi dans la production en amont (hors règlement des créances privilégiées et hors majorations) s'élève à 52,49 M€ en 2023, contre 59,56 M€ en 2022.

30,6 % du soutien est mobilisé par dix sociétés : TF1 Films Production, France 2 Cinéma, Eskwad, M6 Films, les Films du 24, les Films du Premier, StudioCanal, Gaumont, France 3 Cinéma, SND. Les autres principaux bénéficiaires du soutien constituent un noyau central de 22 sociétés qui totalisent 27,2 % du soutien total mobilisé en 2023.

Consommation de soutien financier automatique par les producteurs

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
soutien investi hors majorations (M€)	50,95	40,95	48,02	61,62	62,48	61,71	43,75	62,51	59,56	52,49
soutien investi avec majorations (M€)	63,14	50,77	59,60	75,96	77,31	75,68	54,90	87,88	76,77	66,00
sociétés concernées	209	231	234	257	273	288	255	361	300	297

Source : CNC.

III. Tournage, production et postproduction

220 producteurs actifs sur les films d'initiative française en 2023

220 entreprises différentes, produisent les 236 films d'initiative française agréés en 2023, parmi lesquels 76 productions co-déléguées sont dénombrées.

Le secteur de la production cinématographique reste peu concentré. Agat Films & Cie est la société la plus active en 2023, avec sept films produits. Vient ensuite la société Gaumont, avec six films produits. Les sociétés Atelier de Production, Cinéfrance Studios et LFP-Les Films Pelléas ont produit cinq films chacune. Six sociétés ont produit quatre films, 10 sociétés ont produit trois films et 31 sociétés ont produit deux films en 2023. Enfin, 168 sociétés en ont produit un seul.

Entreprises de production des films d'initiative française

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
nombre de films d'initiative française	203	234	221	222	237	240	188	265	208	236
nombre de sociétés de production	189	215	206	194	234	222	186	247	214	220
nombre de productions co-déléguées	49	55	53	65	68	53	44	77	68	76

Source : CNC.

Une durée moyenne de tournage à 33 jours en 2023 pour un film d'initiative française de fiction, en léger recul par rapport à 2022

Remarque préalable : Pour l'analyse concernant la durée des tournages, sont exclus tous les films d'animation et documentaires.

Le nombre cumulé des jours de tournage pour les films de fiction d'initiative française s'établit à 6 377 en 2023, en hausse de 19,2 % par rapport à 2022, pour 32 films de plus (+20,1 %). Le nombre de jours de tournage est en très légère hausse (+1,1 %) par rapport à la moyenne 2017-2019 (6 307 jours par an en moyenne en 2017-2019), et le nombre de films en hausse de 5,5 % (181 films en 2017-2019). La durée moyenne de tournage pour un film d'initiative française s'établit à 33 jours, soit un jour de moins qu'en 2022 et deux jours de moins qu'entre 2017 et 2019.

Le nombre de jours de tournage sur le territoire français s'élève à 5 055 en 2023, contre 4 136 en 2022 (+22,2 %) et 4 871 entre 2017 et 2019 (+3,8 %). Cette hausse concerne essentiellement les tournages en décors naturels en valeur absolue (815 jours de plus qu'en 2022), mais le nombre de jours de tournage en studio augmente davantage en proportion : 322 jours en 2023, 104 de plus qu'en 2022, soit +47,7 %.

En 2023, 71 fictions d'initiative française, soit 37,2 % des 191 films pris en compte, sont partiellement ou intégralement tournés à l'étranger, une proportion très stable : 60 films, soit 37,7 % en 2022, et 68 films en moyenne chaque année entre 2017 et 2019, soit 37,6 % des films pris en compte. Ces films comptent 1 322 jours de tournage à l'étranger en 2023, soit un niveau en hausse de 8,7 % par rapport à 2022, mais qui reste en recul de 7,9 % par rapport à la période 2017-2019. Ces tournages représentent en moyenne 19 jours par film, contre 20 jours en moyenne en 2022, et 21 entre 2017 et 2019. Le choix du tournage à l'étranger est, dans la majorité des cas, lié à des exigences d'ordre artistique. Néanmoins, ce choix répond parfois à une logique financière, la localisation à l'étranger permettant des économies sur les coûts ou l'accès à des financements locaux au travers des coproductions (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Canada essentiellement).

En 2023, 33 fictions d'initiative française sont partiellement tournées dans les studios français (25 en 2022, 27 en moyenne entre 2017 et 2019), pour un total de 322 jours (218 jours en 2022, 289 jours en moyenne entre 2017 et 2019). La durée moyenne des tournages en studio est de 9,5 jours (neuf jours en 2022, onze jours en moyenne entre 2017 et 2019).

Les films tournés en studio sont souvent des films avec un budget plus important. Parmi les films tournés en studio, 13 affichent un devis supérieur à 10 M€, et 10 un devis inférieur à 4 M€. Le devis moyen des 33 fictions d'initiative française partiellement tournées dans les studios français en 2023 s'établit à 9,93 M€.

Nombre de jours de tournage des films de fiction d'initiative française

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
jours de tournage	5 718	6 847	6 080	6 560	6 246	6 115	4 241	6 946	5 352	6 377
dont : décors naturels en France	4 072	4 550	4 232	4 755	4 456	4 536	3 388	5 730	3 918	4 733
studios en France	287	181	282	309	266	291	202	219	218	322
à l'étranger	1 359	2 116	1 566	1 496	1 524	1 288	651	997	1 216	1 322
nombre de films	164	189	170	180	184	179	133	214	159	191
durée moyenne de tournage	35	36	36	36	34	34	32	32	34	33

Source : CNC.

9 films de fiction de coproduction minoritaire sont partiellement tournés en France en 2023, contre 7 en 2022.

Nombre de semaines de tournage des films de coproduction à majorité étrangère

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
semaines de tournage en France	13	30	15	25	27	15	13	19	15	15

Source : CNC.

Une postproduction majoritairement localisée en France

Les travaux de laboratoire sont effectués principalement en France pour la grande majorité des 236 films d'initiative française agréés en 2023. 18 films, soit 7,6 % de l'ensemble, ont été intégralement ou en majorité postproduits dans des laboratoires étrangers (16 films en 2022, soit 7,7 %). Parmi ces 18 films, neuf sont postproduits dans des laboratoires belges.

Les travaux de postproduction sonore sont effectués à l'étranger pour 37 films d'initiative française (34 en 2022). La Belgique (23 films) est le principal pays de localisation de ces travaux.

Parmi les 200 films qui présentent des effets visuels numériques, 35 effectuent ces travaux à l'étranger, soit 17,5 % (21 films et 12,6 % en 2022). Avec 22 films, la Belgique est le principal pays de localisation de ces travaux.

Pour 43,5 % des films à majorité étrangère (27 films sur 62), la postproduction image a été confiée à des laboratoires français (40,5 % en 2022). La postproduction sonore a été effectuée en France pour 29 films à majorité étrangère (41 films en 2022). 23 films à majorité étrangère ont fait l'objet de travaux d'effets visuels numériques en France (28 films en 2022).

La production cinématographique en 2023

Les films agréés aux investissements

Mars 2024

Centre national du cinéma
et de l'image animée
Direction des études,
des statistiques
et de la prospective

12 rue de Lübeck
75 784 Paris cedex 16
cnc.fr
Tél : 01 44 34 38 26 / despro@cnc.fr

Rédaction :
Marion Carrot, Jérôme Tyl, Jean-
Pierre Guerrieri, Nicole Canetti,
Sophie Jardillier, Cécile Lacoue

Sauf mention particulière,
toute reproduction partielle
ou totale est autorisée sous réserve
de la mention : source CNC

